

Célébrons
nos 45 ans!



L'autre Parole

COLLECTIVE **FÉMINISTE** et CHRÉTIENNE

RELIGIEUSES ET FÉMINISTES :
D'HIER À AUJOURD'HUI



Numéro 158, automne 2021

Numéro 158,
Automne 2021

RELIGIEUSES ET FÉMINISTES :
D'HIER À AUJOURD'HUI



Sommaire

Liminaire — Pierrette Daviau..... 4

DES CHANGEMENTS IMPORTANTS

Cinquante ans d'évolution des religieuses du Québec, de 1970 à 2020 — Pierrette Daviau..... 7

Religieuses féministes : quelques réflexions — Marie-Andrée Roy 12

L'Association des religieuses pour les droits des femmes : une histoire d'engagement féministe —
Marie-Paule Lebel 17

DES PIONNIÈRES DU FÉMINISME AU QUÉBEC

Marie Gérin-Lajoie ouvre une voie nouvelle — Gisèle Turcot 22

<i>Le syndicalisme féminin</i> — Marie J. Gérin-Lajoie	25
<i>Le féminisme sororal d'Élisabeth Turgeon (1840-1881)</i> — Léona Deschamps.....	26

AVEC ET POUR LES FEMMES

<i>Engagement social et féministe des religieuses</i> — Nicole Jetté et Gisèle Ampleman.....	28
<i>Françoise Royer : religieuse infirmière-sage-femme, dans les camps de réfugié-e-s</i> — entrevue par Nathalie Tremblay.....	31
<i>Réaction féministe face aux religieuses abusées</i> — Marie Bouclin	34
<i>Les Filles de Saint-Paul : avec, par et pour les femmes</i> — Lise Labarre, Jeanne Lemire et Vanda Salvador	36

LE 45^e DE L'AUTRE PAROLE

<i>L'autre Parole : D'où vient-elle ? Qui est-elle ? Où va-t-elle ?</i> — Monique Hamelin avec la participation de membres de L'autre Parole	38
--	----

RECENSIONS

<i>L'accueil d'un héritage</i> ¹ — Pierrette Daviau.....	49
<i>Lueurs de courage et de ténacité</i> ² — Susan Roll, traduction par Bernadette Paquette	52
<i>Des vies d'engagement</i> ³ — Pierrette Daviau.....	54
<i>Crédits des photographies et illustrations</i>	55

¹ Dominique LAPERLE. *Faire projet d'un héritage. La réception du concile Vatican II chez les religieuses de l'archidiocèse de Montréal (1961-1988)*. Québec, Presses de l'Université Laval, (Religions, Cultures & Sociétés), 2020, 257 p.

² Joan CHITTISTER. *From the writings of Joan Chittister: ON WOMEN*, selected and compiled by Jacqueline Sanchez-Small, Colleen Leathley and Mary Lou Kownacki, OSB. Illustrations by LMNOPI. Erie (Pennsylvania, USA), Benetvision, 2020. 95 p.

³ Maxime FAURE. *Sœurs, croyantes et féministes* [Film documentaire], 2019, <https://ici.tou.tv/Soeurs-croyantes-et-feministes/S01E01>

Liminaire

Depuis ses débuts, la vie religieuse s'est située dans son temps et dans sa culture et cela a contribué à la modifier au cours des siècles. Depuis les années 1970, nous assistons à un nouveau paradigme qui manifeste des volontés de changements de mentalités remarquables. Une de ces transformations concerne la présence du féminisme dans les engagements de plusieurs religieuses. Du retrait du monde à l'engagement dans et pour le monde, la vie religieuse s'est orientée de plus en plus vers des actions en faveur des femmes et de leur libération. On constate également que plusieurs universitaires en études féministes ou religieuses¹ se sont mobilisées pour ce mouvement d'affranchissement du patriarcat dans l'Église et dans la société.

Dans le premier article, « Cinquante ans d'évolution des religieuses du Québec, de 1970 à 2020 », Pierrette Daviau trace un survol des principales transformations chez les religieuses québécoises suite à Vatican II qui les invitait à tenir compte des « signes des temps ». Longtemps soumises au cléricalisme, ces femmes ont dû se réinventer suite à la reddition à l'État de leurs institutions scolaires, hospitalières ou sociales. L'arrivée d'une nouvelle théologie des vœux et son approfondissement par les divers chapitres religieux a contribué à une redéfinition des pratiques liées aux conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Pour y être fidèles, plusieurs religieuses ont inscrit leurs engagements dans le courant féministe.

Pour les membres de *L'autre Parole*, c'était déjà une évidence puisque, déjà en 1981, le numéro 14 titrait : « Les religieuses, des femmes parmi d'autres femmes », suivi 14 ans plus tard par le numéro 41², intitulé « Les Sœurs ». Dans son article, Marie-Andrée Roy revient sur ces deux exemplaires en les analysant et en actualisant les hypothèses qu'elle y avait alors formulées. Proposer en 2021 un numéro sur l'engagement féministe des religieuses, c'est, pour elle, rendre hommage à ces femmes souvent inconnues ou invisibles dans le monde actuel.

Il est évident que les religieuses féministes actuelles ont bénéficié de l'héritage de leurs ancêtres, entre autres, Marguerite Bourgeoys, Rosalie Jetté, Esther Blondin, Marie de l'Incarnation, Marie Gérin-Lajoie. C'est cette femme exceptionnelle que nous présente sœur Gisèle Turcot dans son article : « Marie Gérin-Lajoie ouvre une voie nouvelle ». Son action pour encourager l'éducation des filles et son intuition inspirée par les besoins d'instituts consacrés à la perfection religieuse puis au dévouement social prouvent que l'on peut être religieuse et s'impliquer concrètement dans la société. Sa simplicité, son autonomie et son audace étonnent encore aujourd'hui. En témoigne cet extrait d'une conférence prononcée en 1921 : « Le syndicat

¹ Au Québec, nous pensons entre autres à : Yvonne Bergeron, Denise Couture, Monique Dumais, Marie Gratton, Louise Melançon, Marie-Andrée Roy et à des plus jeunes : Isabelle Lemelin, Anne Létourneau, etc.

² Voir <https://www.lautreparole.org/revues/no-14-les-religieuses-des-femmes-parmi-dautres-femmes/> et <https://www.lautreparole.org/revues/no-41-les-soeurs/>.

féminin fait profession de féminisme ». Quelle affirmation lancée avant l'heure, alors qu'elle n'a que 31 ans!

Une autre fondatrice, Élisabeth Turgeon, fera preuve de « féminisme sororal » auprès des Sœurs des Petites Écoles³ fondées à Rimouski. Léona Deschamps nous la décrit comme une femme désireuse de se considérer « sœur au milieu de ses sœurs ». Cette pédagogue formera ses sœurs comme enseignantes et veillera à leurs principales insertions en Gaspésie tout en se préoccupant de leur santé et de leur bien-être.

Leur modernisation a ouvert les religieuses à de nombreux engagements féministes en collaboration avec d'autres mouvements québécois en faveur de la libération des femmes. C'est ce que Marie-Paule Lebel nous présente dans « L'Association des religieuses pour les droits des femmes : une histoire d'engagement féministe ». On y découvre qu'à partir de la Décennie des femmes (1976-1986) et de la Marche du Pain et des roses en 1995, des communautés féminines ont travaillé à la promotion des femmes et à la défense de leurs droits. Cette association a relevé le défi de conscientisation des membres des communautés religieuses, développé une spiritualité écoféministe et une solide alliance avec plusieurs autres réseaux de femmes.

Vivre concrètement ces objectifs demande une forte implication de femmes dévouées à la cause. C'est ce que Gisèle Ampleman et Nicole Jetté nous exposent. D'abord participantes à la Marche du Pain et des roses, ces religieuses, dont Christiane Sibillotte, âgée de 79 ans, poursuivront leur engagement social et féministe. C'est d'ailleurs cette dernière que nous retrouvons en page couverture. Leur solidarité, en collaboration avec d'autres femmes, se manifeste auprès des personnes appauvries, particulièrement des femmes moins nanties.

Au Québec, d'autres lieux privilégiés de travail humanitaire et spirituel sont remarquables par l'engagement missionnaire des communautés religieuses. Dans les pays du monde, plusieurs sœurs ont contribué à l'instruction, aux soins des malades, à l'éducation chrétienne et à la formation des femmes. Dans une entrevue avec sœur Françoise Royer, Missionnaire de l'Immaculée Conception, la doctorante Nathalie Tremblay, l'invite à décrire son travail d'infirmière-sage-femme dans des camps de réfugié·e·s aux Philippines, au Malawi, au Rwanda.

Si les religieuses ont œuvré auprès des femmes violentées, certaines ont également été victimes d'abus sexuels par des membres du clergé. Marie Bouclin dans son article : « Réaction féministe face aux abus des religieuses » note les blessures, la honte et le manque de compréhension de ces femmes souvent livrées à elles-mêmes suite à ces actes malheureux. Souvent, elles n'ont trouvé ni l'écoute ni la compassion dont elles avaient besoin. Que dire du peu d'aide de la part de l'Église pour la réhabilitation des abuseurs afin d'éviter ces schémas répétitifs ?

Mais pour que l'éducation au féminisme se continue, livres et articles sont de puissants véhicules. Lise Labarre, Jeanne Lemire et Vanda Salvador, présentent leurs contributions grâce à la circulation des idées et par diverses rencontres avec autrices et auteurs lors deancements

³ Elles sont devenues les sœurs Notre-Dame du Saint-Rosaire.

ou de conférences aux Librairies Paulines du Québec. Ces dernières recèlent de nombreux trésors d'œuvres consacrées à des femmes ou publiées par elles.

Et cette année, la revue *L'autre Parole* célèbre ses 45 ans d'existence. Vous y trouverez quelques témoignages des membres sur les bienfaits que la collective a eus pour elles et dans leur cheminement.

Bonne et fructueuse lecture de ces articles!

Pierrette Daviau, pour le comité de rédaction



DES CHANGEMENTS IMPORTANTS

Cinquante ans d'évolution des religieuses du Québec, de 1970 à 2020

Pierrette Daviau, Fille de la Sagesse¹, *Déborah*

Les années 1950-1968, préparatoires à la Révolution tranquille, marquent l'âge d'or des communautés religieuses féminines au Québec. Leur existence et leurs contributions en particulier dans le monde de l'éducation, de la santé, de la vie spirituelle et du travail social sont remarquables. On peut reconnaître que le cadre des communautés religieuses féminines a constitué une des premières manifestations d'un féminisme québécois : les fondations multiples et le recrutement intense sont examinés comme autant de signes que la vie religieuse représentait, pour les femmes québécoises, une forme acceptée, bien que non officielle, de contestation féminine².

Après le concile Vatican II, un vent de renouveau souffle en même temps que celui de la Révolution tranquille comme le démontre admirablement Dominique Laperle dans son livre³. On y découvre combien ces femmes, sous la gouverne des évêques et des prêtres, commencent à réclamer leur épanouissement personnel, leur besoin d'étudier à l'université, la libération du climat clérical et patriarcal dominant dans la société et dans l'Église. C'est le « début d'un temps nouveau », même si ce vent de liberté s'est transformé, pour un certain nombre de sœurs, par un abandon de leur vocation. Alors qu'au Québec on dénombrait près de 47 000 religieuses dans les années 1960, en 2021, on en compte un peu moins de 6 000⁴. Et les rares recrues des congrégations québécoises sont originaires d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine.

¹ Pour ce numéro, nous indiquons l'appartenance des autrices religieuses à leur Congrégation.

² Voir Micheline DUMONT, *Les religieuses sont-elles féministes ?* Montréal, Bellarmin, 1995.

³ Dominique LAPERLE, *Faire projet d'un héritage. La réception du concile Vatican II chez les religieuses de l'archidiocèse de Montréal (1961-1988)*, Québec, PUL, 2020, Coll. « Religions, Cultures & Sociétés », 257 p. Voir une recension du livre dans ce numéro.

⁴ Voir les statistiques de la Conférence religieuse canadienne : www.crc-canada.org. 11 316 religieuses/religieux au Canada dont 7 973 au Québec. On compte habituellement 75 % de congrégations féminines. La moyenne d'âge est de 82,5 ans (Étude de la CRC, 2020-2021).

Les impacts de Vatican II

Entre les années 1970 et 1980, le paysage de la présence des religieuses au pays change considérablement avec la disparition de leurs costumes pour faire place à l'habit laïque chez la plupart d'entre elles. Les institutions scolaires ou hospitalières, administrées quasi gratuitement par plusieurs congrégations, font place à des écoles, à des hôpitaux et à des collèges réglementés par le gouvernement. Un bon nombre de religieuses deviennent des employées de l'État alors que d'autres s'engagent dans divers services de pastorale. Aujourd'hui, alors que nous constatons un vieillissement et un déclin de plusieurs congrégations au Québec comme dans le reste du Canada, que pouvons-nous retenir de leurs impacts pour et sur le féminisme ?

Comment ce dynamisme des communautés féminines s'est-il concrétisé et actualisé ? Si l'on peut dire que le féminisme est l'affirmation et la promotion de l'égalité en humanité de toute personne, quel que soit son genre, on constate que les religieuses ont développé davantage leur place dans la société, manifesté leur joie d'être femme et consolidé leur autonomie face au clergé. Étonnamment, c'est ce que réclamait le décret *Perfectae caritatis*⁵ de même que le *Motu proprio Ecclesiae Sanctae* (1966) insistant surtout auprès des congrégations féminines pour qu'elles se renouvellent et s'adaptent.

Ainsi, l'insistance du concile sur l'importance des signes des temps, de la dignité humaine et de l'action sociale tient lieu d'interventions des responsables d'institut. C'est ce que proposeront plusieurs chapitres religieux⁶ pour mettre leurs membres au diapason des autres femmes et encourager leur autonomie et leur affirmation. On assiste à une réelle évolution dans l'ensemble des congrégations. On y constate non seulement un allègement de leurs structures, mais surtout un déploiement de créativité dans la redéfinition de leur apostolat, de leur charisme et de leur vie communautaire exprimé dans les révisions de leurs constitutions⁷. De nouvelles mentalités et règles plus inspirantes sont développées et mises en œuvre.

C'est ainsi que, depuis les 30 et même les 40 dernières années, les congrégations surtout féminines ont redéfini leur mission en privilégiant, dans leurs constitutions, la justice sociale, les prises de position contre la pauvreté et contre la violence, des actions en faveur des femmes et des enfants. « L'option en faveur des pauvres », inspirée par les théologies de la libération, a motivé leurs insertions en vue de coopérer à la transformation de la société, d'agir en faveur des exclu·e·s et des opprimé·e·s et de contribuer à la préservation des écosystèmes. Sont nées des maisons d'hébergement pour femmes en difficultés conjugales ou autres, des implications dans des centres de jour pour femmes âgées, de nombreux ateliers de réflexion sur la

⁵ *Perfectae caritatis* : Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse, signé par le Pape Paul VI en octobre 1965.

⁶ Un « chapitre religieux » est une assemblée collégiale de religieuses ou de religieux, réunis à intervalles réguliers selon les règles de chaque institut. Après avoir consulté et travaillé avec l'ensemble des membres, leur but est d'actualiser leur charisme fondateur, de faire le point sur les réalités du vécu, de rendre compte de la gestion et de l'animation de l'entité et de proposer des orientations favorisant la vie en lien avec l'Évangile et la mission de la Congrégation.

⁷ Voir les chapitres 3 et 4 de D. Laperle, *op.cit.*, pour constater les nombreux changements proposés par les responsables de communautés féminines québécoises dans leurs lettres et directives.

discrimination des Premières Nations ou des Noirs. Selon les talents et les aptitudes, d'autres religieuses se sont consacrées à l'accompagnement spirituel ou à l'approfondissement et au vécu des spiritualités féministes ou écoféministes.

Une nouvelle théologie des vœux⁸

Si on envisage les vœux sous l'angle du féminisme et de l'épanouissement personnel, on constate que, dans le passé, ils ont peu contribué à valoriser ou à épanouir les personnes. Bien qu'ils aient eu des aspects positifs et spirituels chez les personnes consacrées, on ne peut renier leurs différents écueils ou pièges. L'obéissance a certes empêché l'autonomie des religieuses en les infantilisant parfois, en les dominant ou en entraînant certains abus de pouvoir. La pauvreté a pu mettre l'accent sur le rendement, l'efficacité en vue d'une possible justification des privations. Quant à la chasteté, elle a souvent mis des freins aux relations affectives et amicales, relayant la sexualité au rang de péché.

Par ailleurs, dans les années 1990-2010, une nouvelle théologie des vœux et de la vie religieuse a collaboré à un essor inspirant des engagements religieux. Ce renouvellement de la théologie des conseils évangéliques⁹ n'a fait grand bruit ni dans la société ni dans les milieux de la pastorale. Pourtant, il a eu un grand impact sur les orientations de nombreuses congrégations féminines, discutées lors de leurs sessions de chapitre et surtout sur leurs implications féministes¹⁰. Regardons quelques nouvelles perceptions théologiques des vœux et leurs actions concrètes.

Le conseil évangélique de pauvreté a éveillé à l'écospiritualité et à des engagements multiples pour l'environnement. En 2015, l'encyclique *Laudato Si'* a renforcé les implications des religieuses à développer une plus grande solidarité envers la création et à favoriser leurs convictions d'interdépendance avec tout le cosmos. Le vœu de pauvreté signifie beaucoup plus qu'une mise en commun des biens matériels. Il consiste à mettre en valeur la dimension écologique de la pauvreté évangélique, signe de notre volonté de renoncer à toute relation de domination destructrice sur les choses et sur les êtres vivants. Dans cette mouvance écologique, presque toutes les communautés se sont engagées dans le mouvement Justice, paix

⁸ Plusieurs auteurs ont présenté une nouvelle théologie des vœux. On peut mentionner, entre autres, Diarmuid O'MURCHU, *La vie religieuse revisitée et corrigée*, trad. de l'américain par Jean Chapdelaine GAGNON, Montréal, Novalis, 2008 ; Elaine PRÉVALET, *Au service de la vie. Vers une plus grande ouverture et profondeur de l'engagement religieux*, (entretien sur la spiritualité de la Terre) trad. de l'américain par Jeannette ROY ; Simon-Pierre ARNOLD, *Au risque de Jésus-Christ, une relecture des vœux*, Bruxelles, Lessius, 2008 ; Jacques HAERS, *Vivre les vœux aux frontières*, Bruxelles, Lessius, 2006.

⁹ Chaque baptisé·e est appelé·e à vivre les conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance puisque l'évangile s'adresse à toutes et à tous. Les personnes consacrées s'engagent par vœux à les vivre par une vie entièrement donnée à Dieu en communion avec le Christ.

¹⁰ Voir dans ce numéro l'article de Marie-Paule Lebel sur « L'engagement de l'Association des religieuses pour les droits des femmes (ARDF) ».

et intégrité de la création (JPIC)¹¹. Ainsi l'option pour les pauvres, quand elle est lucide, implique l'engagement pour un développement durable, la sauvegarde de la création et de ses ressources, car c'est la maison de toutes et de tous, « notre maison commune », comme le rappelle le pape François.

Le conseil évangélique de la chasteté, en portant son attention sur les relations, renvoie précisément à la rencontre entre la Sagesse créatrice et l'univers¹². C'est une promesse à aimer Jésus-Christ totalement, entièrement et pour toujours, à exprimer et à donner forme à cet amour dans le don total et exclusif du célibat consacré. Ce n'est pas uniquement l'aspect négatif de ne pas avoir de relations sexuelles qui distingue ce vœu, mais le gage d'introduire Dieu dans l'événement de toute rencontre. « Ce vœu est lié à l'intimité de nos rencontres, à l'affectivité même comprise comme vulnérabilité et résistance »¹³. Rien dans notre vie n'est pas touché par l'affectivité ; celle-ci influence toute notre existence et demande discernement et choix. Le célibat consacré canalise l'énergie sexuelle dans une créativité et une responsabilité non biologique pour le bien de l'ensemble. En communauté, ce vœu favorise la fraternité et la sororité évangéliques et se veut principe de communion. En profondeur, il contient une protestation paradoxale, mais non moins virulente, contre toute blessure affective, en réelle solidarité avec les victimes de violence. En ce sens, plusieurs communautés se sont impliquées dans de nombreux groupes de défense des droits des femmes ou de la lutte contre les agressions physiques, psychologiques et spirituelles. On peut ici penser à CATHII (Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale)¹⁴.



Le conseil évangélique d'obéissance a également d'autres résonances que la soumission à l'autorité. Au contraire, il est appel à lutter contre les abus de pouvoir et contre toute forme d'oppression. Ce vœu incite à dénoncer les pratiques patriarcales, à lutter contre l'infantilisation, mais surtout à favoriser un climat d'échange et de dialogue entre les religieuses et avec les personnes en autorité. On présente l'obéissance comme le vœu d'ouverture à l'autre,

¹¹ Le service JPIC a pour mandat de coordonner, avec les responsables identifié-e-s dans les communautés religieuses et d'autres organisations, la réflexion et la mise en place d'actions en faveur de la justice sociale : protection de l'environnement, lutte contre la traite humaine ou la pauvreté, respect du droit des femmes ou des peuples autochtones, etc. Voir <https://crc-canada.org/que-faisons-nous/jpic/>

¹² Voir le texte de Proverbes 8, 22-31 qui décrit la présence de la Sagesse au moment de la création.

¹³ J. Haers, *op.cit.*, p. 72 ss.

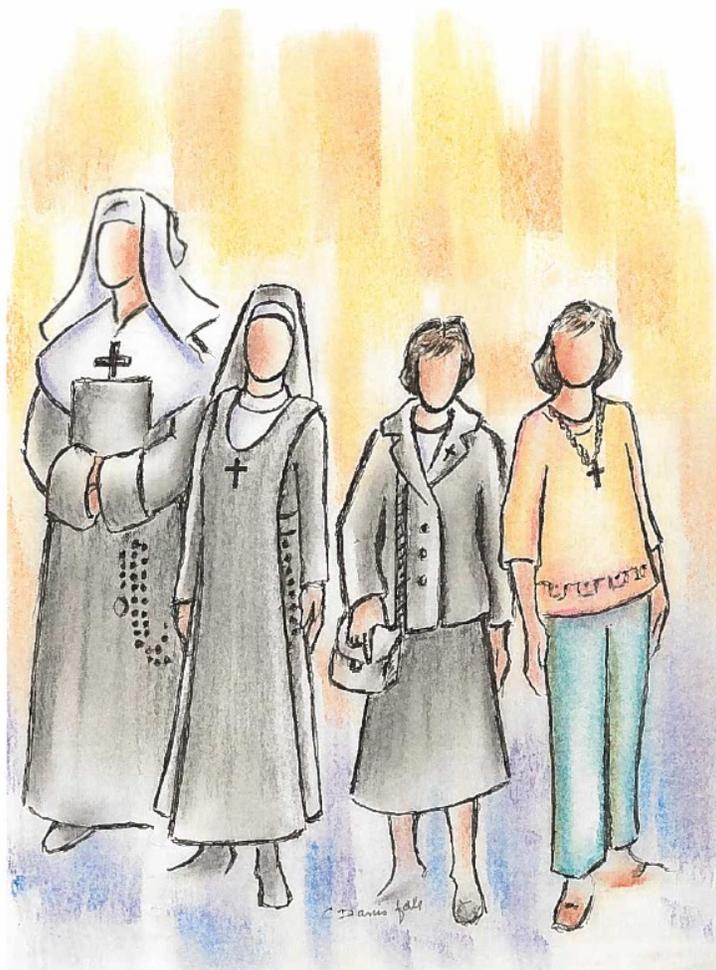
¹⁴ Le CATHII est un réseau dynamique de communautés religieuses et de groupes de foi impliqués à agir contre la traite des personnes. Il met en place des activités de formation et de sensibilisation, des actions de plaidoyer, des collaborations et des partenariats avec la Coalition québécoise contre la traite des personnes, et plus encore. Il a aussi une branche à l'internationale. Voir <http://www.cathii.org/frontpage?page=1>

de la sortie de soi qui génère un espace vital favorable à la croissance personnelle et spirituelle et invite la personne à déployer le meilleur d'elle-même. Ce conseil évangélique demande de cultiver une grande liberté intérieure et un regard accueillant sur les autres. C'est une invitation à se mettre ensemble, à l'écoute de l'Esprit en chacune des compagnes, pour chercher la volonté de Dieu dans des situations personnelles ou communautaires. L'Association des religieuses pour les droits des femmes (ARDF), notamment, a beaucoup participé aux divers groupes québécois pour l'égalité, la justice et la lutte contre les relations patriarcales dans l'Église et dans la société.

Un avenir incertain ?

Au Québec, comme dans les pays occidentaux, la vie religieuse traverse une crise. Les engagements féministes de plusieurs congrégations ne suffisent pas à attirer de nouvelles jeunes femmes en leur sein. Peut-on souhaiter que ce temps de crise soit aussi un temps d'espérance ? Un temps pascal, d'un passage vers la vie, vers un renouveau évangélique radical ? Dans la lignée d'un féminisme risqué, ne serait-il pas important de dénoncer la cléricatisation de la vie consacrée ? Assurer le changement plutôt que la continuité, explorer de

nouvelles avenues qui jailliront des lieux marginalisés, dont la pauvreté et l'exclusion des femmes encore tellement présentes chez nous. Et si l'heure était venue d'un renouveau encore inconnu ? Seuls l'avenir et la créativité pourront en témoigner.



Religieuses féministes : quelques réflexions

Marie-Andrée Roy, *Vasthi*

Je vous propose quelques réflexions issues de ma relecture d'écrits de *L'autre Parole*, dont le n° 41 (1989) qui avait pour thème « Les sœurs » et où j'avais formulé quelques hypothèses sur l'avenir des communautés religieuses. Qu'en est-il 32 ans plus tard ?



En 1976, Monique Dumais, jeune religieuse théologienne, lançait une invitation pour regrouper les femmes en Église ; Louise Melançon et moi-même y avons répondu et la collective *L'autre Parole* naissait en août de la même année. En 1981, Monique Dumais, signe dans la revue *L'autre Parole* (n° 14, 1981, p. 3) un texte éditorial bien senti en faveur d'un engagement féministe des religieuses : « Laissons-nous envahir par la sagesse créatrice, féconde, lumineuse, qui n'a pas peur des audaces ! ». Aujourd'hui, on peut

affirmer que la naissance et le dynamisme de la collective sont en bonne partie redevables à l'engagement féministe indéfectible de cette religieuse visionnaire.

Huit ans plus tard, la revue *L'autre Parole* (n° 41, 1989) publie un numéro entier sur « Les sœurs » qui manifeste clairement la volonté de la collective de comprendre comment les religieuses vivent leur engagement féministe. Pas question de soutenir ici que toutes les religieuses sont féministes, mais, force est de reconnaître que plusieurs vivent de solides engagements féministes. Dans ce numéro, Monique Dumais écrit :

[...] je ne me sens pas seulement membre de la communauté des Ursulines, mais je me perçois en partage avec une autre communauté plus vaste, plus fluctuante, parfois plus engageante, celle des femmes à la recherche de leur identité, soucieuses de leur autonomie et de leur participation entière à la société et aussi à l'Église catholique. Cette communauté des femmes, qui se vit dans une "ekklésia" des femmes [...] est un appel sans cesse lancé dans le monde d'aujourd'hui (*L'autre Parole*, n° 41, p. 7-8).

Cette association de la collective à l'*ekklésia* des femmes m'apparaît particulièrement forte et traduit l'intensité et la portée de l'engagement de Monique Dumais à son endroit. La

thématique de l'*ekklesia* est reprise par Réjeanne Martin, sœur de Sainte-Anne, membre de la collective pendant de nombreuses années qui proclame haut et fort que :

C'est de cette Ecclesia¹ de femmes chrétiennes et féministes
 que se dresse au-dessus de vents et marées
 une « bonne sœur » reconnue et aimée comme femme,
 une « bonne sœur » résolument solidaire dans la lutte contre toute forme
 d'oppression faite aux femmes,
 une « bonne sœur » définitivement tendue vers son devenir éternel.
 Une « bonne sœur féministe » : oui assurément.
 (*L'autre Parole*, n° 41, p. 16).

Des religieuses féministes espèrent contre toute espérance même si elles pressentent la fin plus ou moins rapprochée de leur communauté. Dans le même numéro, on retrouve un texte éloquent de l'une des féministes les plus radicales de la collective, Yvette Laprise, membre de la congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus. D'une lucidité décapante et d'une sérénité têtue, elle écrit :

[...] Le vieux tronc ridé qui sent venir sa fin n'a-t-il pas raison de se réjouir en contemplant à ses pieds les jeunes pousses surgies de ses racines ?

À voir ces surgesons, qui feront la forêt de demain,
 comment céder à la désespérance ?
 (*L'autre Parole*, n° 41, p. 22).

Des religieuses féministes singulièrement lucides. Dans ce même numéro, Louise Roy, sœur de Sainte-Anne également membre de la collective pendant de nombreuses années, signe un texte argumenté sur les multiples mécanismes de contrôle des communautés religieuses féminines par les autorités ecclésiastiques et sur le traitement différencié qu'elles subissent par rapport aux communautés religieuses masculines. Ce texte traduit, je pense, la conscience aigüe qu'avaient et qu'ont des religieuses des rapports de subordination et d'infériorisation qu'elles vivent dans l'institution et leur volonté de s'en émanciper.

Dans ce même numéro, je formulais, sous forme d'hypothèses, quelques scénarios sur l'avenir des communautés religieuses d'ici (« Les sœurs ont-elles un avenir ? », n° 41, p. 27-29). Il y aurait : « Tariessement à peu près complet des entrées dans les communautés religieuses féminines traditionnelles [et d]isparition de la race des sœurs autour de l'an 2050 ». Je soutenais que « La très grande majorité des sœurs (90 %) [auraient] d'ici une quinzaine d'années, plus de 65 ans ».

¹ Plus d'une manière d'écrire le terme *ekklesia* est possible et a été utilisée dans le n° 41. On y retrouve également plusieurs mots en caractères gras que nous n'avons pas reproduits ici. Nous optons pour la graphie « ecclésia » dans nos écrits actuels.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Les données chiffrées fournissent un portrait assez saisissant de la décroissance des communautés religieuses féminines au Québec et de leur inéluctable disparition.

1975 : 30 447 religieuses
1987 : 22 623 religieuses
2004 : 12 703 religieuses
2011 : 10 698 religieuses
2021 : 5 335 religieuses².

En 1987, le vieillissement des communautés était déjà bien affirmé ; la fin d'un monde, celui des religieuses, approche : 58,65 % des religieuses avaient déjà plus de 65 ans et seulement 6,68 % avaient moins de 45 ans³.

En 2004, elles avaient une moyenne d'âge de 73,81 ans ; en 2021, elles ont atteint une moyenne d'âge de 82,5 ans. En comparaison, la population féminine québécoise en 2020 a une moyenne d'âge de 42,6 ans⁴.

Au Québec, en 2021, seulement 28,4 % de la population féminine a 60 ans et plus⁵ alors que selon les données statistiques de la CRC, 94 % des religieuses ont plus de 65 ans. Le monde des religieuses n'est pas en mesure de se reproduire ni de se renouveler.

En 1975 on dénombrait 294 jeunes femmes en formation au sein des communautés religieuses, en 2004 il y en avait 90 ; je ne suis pas parvenue à retracer le nombre de jeunes femmes en formation pour 2021. Chose certaine, de nombreuses communautés canadiennes, depuis plusieurs années déjà, n'admettent plus de nouvelles candidates à la vie religieuse. Celles qui en accueillent encore sont souvent des communautés d'ici qui poursuivent un recrutement dans différents pays en Amérique du Sud, en Afrique ou en Asie où elles ont toujours des missions.

² Source : Pour 1975, 2004, 2011, données travaillées à partir des Statistiques de la CRC pour 2011 en faisant l'hypothèse que les femmes constituent de manière constante 83 % du contingent des religieuses et des religieux au Canada et que les Québécoises forment au cours de cette période (1975-2004) 69 % du bassin des religieuses au Canada. <https://crc-canada.org/wp-content/uploads/2017/02/Statistiques-2011-2012.pdf>. Pour 1987, la donnée est tirée d'un article de Micheline Dumont, « Les charismes perdus. L'avenir des congrégations religieuses féminines en l'an 2000 », revue *Recherches féministes*, Vol. 3, n° 2, 1990, p. 75. Pour 2021, données travaillées à partir des Statistiques de la CRC pour 2020. <https://crc-canada.org/wp-content/uploads/2021/07/statistiques-crc-2020-sommaire.pdf> Pages consultées le 29 août 2021.

³ Cette dernière statistique, qui touche l'ensemble des religieuses canadiennes, est tirée du texte d'Yvette Laprise, « Femmes et religieuses », n° 41, p. 21.

⁴ Source : https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-le-quebec/tableau/estimations-de-la-population-selon-lage-et-le-sexe-quebec#tri_pop=10 Page consultée le 2 septembre 2021.

⁵ Source : <https://qc.cirano.qc.ca/theme/demographie/population/tableau-repartition-population-quebec-selon-lage-sexe-2020>

En 1989, je suggérais que le vieillissement des communautés religieuses aurait des conséquences importantes : les paroisses et les diocèses perdraient progressivement leur main-d'œuvre féminine à bon marché, à la fois compétente, dévouée et pas trop contestataire, et que les groupes populaires (maisons pour femmes battues, groupes d'assistés sociaux, etc.) n'auraient plus accès à plusieurs ressources humaines et à une source importante de financement.

En 2021, ces prédictions se sont assez largement matérialisées en ce qui a trait au tarissement de la main-d'œuvre ; les communautés religieuses se sont par ailleurs appliquées, dans la mesure du possible, à maintenir leur soutien financier auprès des groupes qui œuvrent pour la justice sociale même si leurs ressources financières, compte tenu des lourdes charges financières qu'elles doivent assumer, fondent en ce moment comme neige au soleil.

Je voyais les résidences des religieuses se vider et être vendues parce que ces dernières auraient de plus en plus de difficultés à les entretenir. Les maisons-mères serviraient de gigantesques nécropoles et les communautés religieuses seraient obligées d'engager un important personnel laïque pour s'occuper des plus malades. On assisterait au regroupement de certaines communautés afin de contrer les effets les plus désastreux de cette fin d'un monde. Je pensais que ce déséquilibre démographique pourrait être générateur d'une surcharge de travail pour le petit bastion de femmes d'âge mûr qui ploierait sous le poids des exigences internes de leur communauté : gestion, fonctions de direction, éconamat, etc. Tout cela s'est en bonne partie concrétisé et je dirais que le processus évolue à la vitesse grand V. Il est minuit moins une.

Remarques conclusives

Religieuses féministes ? Plus que jamais, même si au sein des communautés l'appellation continue de soulever des réserves. Plusieurs observations me permettent de soutenir cette lecture. Le bilan de l'apport des communautés religieuses féminines québécoises au mouvement des femmes reste à faire, mais tout indique que celui-ci est considérable et couvre plusieurs axes d'action : soutien indéfectible pour assurer aux femmes accès à l'éducation et, à travers ces pratiques éducatives, développement du leadership féminin ; engagement contre les différentes formes de violence vécues par les femmes, violences que nombre de religieuses ont elles-mêmes subies au sein de l'institution ecclésiale ; solidarité ininterrompue en matière de lutte à la pauvreté des femmes et de soutien au développement de leur autonomie économique ; adhésion forte à l'écoféminisme et pratique systématique d'une justice sociale qui impacte sur les conditions de vie des femmes.

Les pratiques actuelles des communautés en matière d'accompagnement de fin de vie de leurs membres et de gestion de la fermeture de leurs institutions sont riches d'enseignements éthiques et féministes. Nos politiques en matière de santé et de services sociaux pourraient avantageusement s'en inspirer ! On discerne en effet une volonté claire d'assurer à chaque religieuse, jusqu'au dernier souffle de sa vie, un accompagnement personnalisé et une qualité

de vie matérielle et spirituelle faite de respect et de dignité. Au Québec et également au Canada, chaque mois, des maisons religieuses ferment ; les personnes quittent des lieux et des institutions qui les ont fait vivre, qui ont donné sens à leur vie et où elles ont donné le meilleur d'elles-mêmes ; elles déménagent dans des résidences plus petites, souvent provisoires. Elles savent que l'enterrement de leur personne sera suivi de l'enterrement de leur communauté. Cependant, on ne les entend pas se plaindre, manifester de l'amertume. Avec la détermination qu'on leur connaît et leur capacité de mener des actions systématiques, on les voit, jour après jour, se soucier simplement de la transmission de leurs valeurs, des savoir-faire et des savoir-être qui peuvent guider d'autres humains vers une société plus juste. Elles ne cherchent pas la gloire ; elles veulent simplement transmettre le souffle qui les a fait vivre et qui les anime toujours.

En 1961, les religieuses représentaient 2,22 % de la population féminine québécoise et une fraction beaucoup plus importante de la main-d'œuvre féminine active⁶ ; sur 1 000 femmes, tous âges confondus, 22 étaient des religieuses. Elles avaient alors un réel pouvoir d'action sociale même si elles restaient un groupe dominé par des instances patriarcales dans l'Église et la société.

En 2021, les religieuses ne représentent plus que 0,12 % de la population féminine d'ici⁷ et une fraction infinitésimale de la population active ; aujourd'hui, sur 1 000 femmes, tous âges confondus, 1 seule est religieuse et... très âgée. Le pouvoir d'antan n'est plus. Pourtant, des sentiments contradictoires envers les religieuses continuent de circuler dans notre société ; on dirait que certains les fantasment comme encore toutes puissantes. Comment expliquer ce phénomène ? Ne règle-t-on pas un certain anticléricalisme sur le dos des sœurs, n'est-ce pas là un anticléricalisme facile qui se double d'un sexisme ?

Au crépuscule de la vie individuelle et collective des religieuses, sans chercher à les canoniser, n'est-ce pas le temps de leur exprimer ce que nous avons à leur dire ? Demain il sera trop tard. Un simple mot me monte aux lèvres : « Merci les sœurs ! » Merci pour tout ce que vous avez fait et tout ce que vous laissez comme héritage à la société québécoise en matière d'éducation, de solidarité, de justice et de paix. Vous êtes des femmes inspirantes ; ce que vous avez semé si généreusement vous survivra. Vous avez toute notre reconnaissance et notre affection !

⁶ Jusqu'en 1951, une travailleuse sur trois était une religieuse et, en 1961, les religieuses détenaient plus de 40 % des postes de cadre occupés par des femmes au Québec ! Voir l'article de Lorraine DUCHESNE et Nicole LAURIN, « Les trajectoires professionnelles des religieuses au Québec, de 1922 à 1971 », revue *Population*, 50^e année, n° 2, 1995, p. 388-389 et 391. https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1995_num_50_2_5947.

⁷ Source : Données obtenues en travaillant les données de l'Institut de la statistique du Québec avec celles de la CRC. Les résultats ne prétendent pas à une exactitude parfaite des résultats chiffrés, mais traduisent, je pense, assez fidèlement, les grandes tendances qui s'esquissent depuis près d'un siècle. <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/statistiques/6404.html>.

L'Association des religieuses pour les droits des femmes, une histoire d'engagement féministe

Marie-Paule Lebel, sœur Auxiliatrice

L'Association des religieuses pour les droits des femmes (ARDF) est une histoire de conscientisation, d'alliances et de mobilisation, de recherches d'alternatives libératrices, une route parsemée de petites et de grandes victoires, une longue marche qui a inscrit l'association dans l'incontournable mouvement féministe.

Dans la foulée de l'Année internationale de la femme en 1975 et de la Décennie des femmes de 1976 à 1986, les religieuses répondent à l'invitation des Supérieures générales (UISG) de participer à ce grand mouvement visant à mieux s'informer de la condition féminine dans la société et dans l'Église et d'agir en conséquence. Ainsi, un « Groupe de travail sur la condition de la femme », composé de religieuses et de laïques dont Élisabeth Lacelle, membre de l'équipe fondatrice, permet de sensibiliser et de mobiliser les communautés religieuses francophones à travers tout le Canada. Un « signe des temps » où d'autres groupes de femmes prennent leur envol. Signalons, entre autres, l'émergence de *L'autre Parole* en 1976, à l'initiative de quatre fondatrices dont Monique Dumais, membre également de l'ARDF.

Mais à la fin de la Décennie des femmes (1985), l'UISG avise les congrégations qu'elle ne marraine plus cet engagement. Que faire alors de tout ce travail collectif assumé avec passion et détermination depuis dix ans, qui est rassembleur et qui fait sens ? En 1986, une assemblée préparée permet d'établir un consensus, celui de continuer le travail ensemble et de créer une association incorporée civilement, regroupant des membres majoritairement du Québec, mais aussi du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

Refondation et rupture d'alliance

En ce début de refondation, la visée de l'Association des religieuses pour la promotion des femmes est de travailler dans une perspective évangélique et selon les charismes des divers instituts, à la promotion des femmes – religieuses et/ou laïques – dans l'Église et dans la société. L'énoncé illustre l'enracinement bien réel des femmes engagées dans le réseau depuis 1976. Mais le passage du Groupe de travail à une organisation associative se confronte à des choix déchirants. En effet, pour donner leur accord, des Supérieures générales de congrégations exigent que l'Association soit reconnue par la Conférence religieuse canadienne (CRC). Conséquence : il devient impossible d'affilier des laïques à la CRC.

Quelle perte ! Un deuil jamais résorbé au fil du temps, car la question revient régulièrement dans les assemblées de l'ARPF : pourquoi ne pas accueillir des laïques à titre de membres alors que nous travaillons en étroite collaboration avec elles dans d'autres secteurs alors qu'elles font partie du « nous » en tant qu'associées ? N'y a-t-il pas là une erreur historique ?

Conscientisation et formation

L'ARPF accomplit un travail de conscientisation d'abord à l'intérieur des communautés religieuses de ses membres puisque, en tant que femmes, les religieuses sont soumises au même diktat du patriarcat que les femmes dans la société. Pour ce faire, il y a trois défis à relever :

- aller plus loin dans la conscientisation des congrégations ;
- développer une spiritualité féministe ;
- se solidariser avec les femmes les plus vulnérables.

La formation et les communications, notamment par le bulletin *Reli-Femmes*, sont les moyens privilégiés pour avancer dans ce grand chantier féministe. Chapeau à toutes les équipes de rédaction du bulletin *Reli-femmes* pour la qualité de sa présentation et de son contenu : texte de fond sur des problématiques de l'heure, appel à l'engagement, nouvelles de la vie et de l'implication des membres dans les régions, etc. Les 92 numéros sont remis numérisés aux Archives nationales du Québec.

Dès 1992, des membres de l'ARPF sont directement impliquées dans la conception et l'animation des sessions *Violence en héritage* proposées par le comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec. Dans le prolongement de ces sessions, une autre formation prend forme : *Dieu, l'argent, l'histoire et l'oppression des femmes*, préparée conjointement par l'ARPF, le Réseau des répondantes diocésaines, le Réseau œcuménique des femmes du Québec et le Réseau des équipes de *Violence en héritage*. Plusieurs communautés religieuses, tant actives que contemplatives, vivent ces formations comme une « révélation » du système d'oppressions auquel elles sont soumises, elles et tant d'autres femmes, suscitant d'un même mouvement la pertinence d'agir !

Agir d'abord chez nous

L'ARDF s'est donné l'orientation d'agir d'abord chez nous par la transformation de nos propres structures de congrégation. Mentionnons le passage significatif d'un leadership pyramidal à une approche et à des usages démocratiques et décentralisées, à un leadership circulaire par les procédés suivants : adopter le consensus comme mode habituel de décision, passer d'un conseil de direction à une équipe de coordination, du titre de supérieure à animatrice dans les communautés. Que dire de la lutte pour un langage inclusif dans la société

et plus encore dans l'Église, où la liturgie et les prières communautaires deviennent le lieu de vigilance et de résistance. Toutes ces prises de conscience sont le fruit d'une analyse critique soutenue et alimentée par l'Association tout au long de sa trajectoire.

À des moments clés de certains débats de société, l'Association développe son propre argumentaire et prend position en tenant compte de ce que nous sommes : des femmes religieuses citoyennes. C'est ainsi que nous justifions notre appui à la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 alors que, dans des milieux d'Église, cette initiative pose quelques problèmes supposément éthiques, tels l'homosexualité et l'avortement. Dans un texte intitulé *Comme religieuses, pourquoi marcher ?*, nous affirmons notamment : « Comme sœurs de toutes les femmes du monde, nous marcherons pour la libération de tout ostracisme et de toute discrimination ». Évoquant les femmes marginalisées en raison de leur orientation sexuelle et celles qui recourent à l'interruption de grossesse, nous préférons reconnaître ces femmes avec respect plutôt que de porter un jugement sur leurs choix. Nous reconnaissons le lot de pauvreté, de violence et de discrimination au cœur de plusieurs de ces vies et convenons d'inclure ces personnes « dans la caravane de libération en route vers la terre promise de l'égalité et de l'inclusion » (Déclaration de l'an 2000, *Comme religieuses pourquoi marcher ?*).

Décidément, se questionne Céline Beaulieu : « Si l'ARDF n'avait pas existé, où en serait la conscience féministe dans les communautés religieuses ? Quels seraient nos liens avec le mouvement des femmes ? Où en serions-nous par rapport à ce courant transformateur qu'est le féminisme ? » (*Reli-femmes*, n° 92, mai 2018).

Le relevé des différentes problématiques abordées lors des Assemblées générales annuelles ainsi que des plans d'action démontre combien les membres sont arrimées aux questions de l'heure, soucieuses d'en comprendre les enjeux et de décider de nos lieux et modes d'intervention, généralement avec d'autres réseaux.

Des alliances avec des groupes féministes de la société civile

Conscientisée au vécu d'oppression des femmes, notre militance avec d'autres groupes se déploie au fil du temps. Et par souci de cohérence, la mission de l'Association est reformulée :

En alliance avec d'autres réseaux,

- poursuivre le processus de conscientisation au vécu d'oppression des femmes ;
- participer à la transformation des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes ;
- contribuer à bâtir une société et une Église où la dignité, l'égalité et l'autonomie des femmes seront reconnues et respectées.

Les plans d'action, actualisés annuellement, précisent les objectifs résultant d'une analyse critique des défis auxquels les femmes sont confrontées, des actions à poser et avec quels réseaux nous solidariser. Voici quelques objectifs récurrents : promouvoir des conditions économiques adéquates pour satisfaire les besoins essentiels des femmes, approfondir notre analyse sur les liens entre la pauvreté, le système néolibéral et ses impacts sur la vie des femmes, lutter contre toutes les formes de violence faite aux femmes, dans une perspective écoféministe, nous engager dans la recherche du bien commun en agissant contre la privatisation des ressources et pour leur utilisation équitable, au nom de la dignité des personnes, lutter contre toute discrimination notamment contre l'exploitation du corps des femmes, promouvoir la pleine participation des femmes en Église.

À la lumière de toutes ces implications, nous prenons conscience que notre engagement n'est plus dans l'ordre de la promotion des femmes, mais bien dans la défense de leurs droits. D'où le changement de nom en 2010 : L'Association des religieuses pour les droits des femmes (ARDF).

Partie prenante du mouvement des femmes

Dès 1993, l'Association s'affilie à la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et, sur demande de celle-ci, Gisèle Ampleman est déléguée au Conseil d'administration. Sa présence à cette instance est l'occasion pour l'Association de s'impliquer dans l'organisation et dans la réalisation de *la Marche du Pain et des roses* en 1995, appuyant publiquement les revendications contre la pauvreté. Ainsi, le mouvement des femmes découvre des religieuses féministes solidaires de leurs combats et les sœurs ont l'occasion de côtoyer la dure réalité des femmes appauvries, autochtones et immigrantes. Il en a été de même en l'an 2000 pour la *Marche mondiale des femmes*, du Québec jusqu'à la clôture à New York, où des membres de l'ARDF pédalent dans les rues pour transporter et présenter à la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies les 5 084 546 cartes venant de partout à travers le monde. Le message ? Exiger des décideurs politiques et économiques un changement de cap radical au niveau mondial pour mettre un terme définitif à la pauvreté et à toutes les formes de violence envers les femmes.

L'Association, tant au plan national que régional, répond « présente » aux événements successifs de la Marche mondiale des femmes (MMF) et fait siennes les valeurs de sa Charte : égalité, liberté, solidarité, justice et paix. L'ARDF a toujours une déléguée à la Coordination du Québec de la marche mondiale des femmes (CQMMF).

Parmi les autres réseaux de solidarité, l'Association se joint à la collective fondatrice de la Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS), représentée par Jeannine Cornellier, défenderesse de la cause jusqu'à son dernier souffle ! D'autres alliances font partie de notre solidarité, telles que les Femmes autochtones du Québec (FAQ), le Comité d'action contre la traite des humains à l'interne et à l'international (CATHII), la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), L'autre Parole, Femmes et ministères, le Front commun des

personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), le Collectif pour un Québec sans pauvreté et d'autres réseaux selon les conjonctures civiles ou ecclésiastiques.

Les implications concrètes des membres dans neuf régions du Québec et une région du Nouveau-Brunswick enracinent nos solidarités dans des milieux et dans des situations très concrètes. Voilà un chemin de pérennité alors que l'Association, bien que dissoute légalement, mais fonctionnant dans une formule « allégée » – notre réalité démographique et conjoncturelle oblige – continue de travailler en partenariat avec des groupes féministes pour la défense des droits des femmes.



ARDF – Légende du logo

Le nouveau nom de l'Association nous a amenées à la création d'un nouveau logo. Selon la visée de l'Association des religieuses pour les droits des femmes, un trait spécifique de celle-ci est d'être en alliance avec d'autres réseaux. Pour représenter cette réalité, deux formes, quadrangulaire et circulaire, s'imbriquent l'une dans l'autre, représentant deux mondes qui se rencontrent et qui sont étroitement liés l'un à l'autre : l'Association et les groupes de femmes avec lesquels elle actualise son alliance. Dans le dessin, il est aussi possible de voir, en intersection, un « D » inversé et le symbole des femmes et d'y lire la référence aux droits des femmes.

DES PIONNIÈRES DU FÉMINISME AU QUÉBEC

Marie Gérin-Lajoie ouvre une voie nouvelle

Gisèle Turcot, sœur Notre-Dame du Bon-Conseil

« Pourquoi et comment » répond Marie Gérin-Lajoie lorsqu'on lui demande d'où lui est venue l'idée de fonder un institut religieux dédié à l'action sociale. Les influences familiales sont au premier plan¹.

J'étais à peine une adolescente quand ma mère se mit à m'intéresser à ses projets et à ses entreprises dont la principale fut la fondation de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB). Elle fut vraiment, à cette époque, mon éducatrice en action sociale et en psychologie humaine. Sa perspicacité et sa sagesse m'ont toujours impressionnée et surtout son imperturbable optimisme.

Mais à mesure que j'acquérais une certaine expérience, et quand vint l'âge de m'orienter, je souhaitais, pour former les chefs de file de nos œuvres sociales, une institution qui assurerait leur avenir. Je songeais même vaguement à la possibilité d'une consécration religieuse à la cause de l'apostolat social.

Essayons de saisir d'où lui vient cette heureuse disposition à pouvoir reconnaître un héritage tout en sachant prendre une distance pour suivre son propre chemin.

Dès la période d'études qui la conduira au titre de première détentrice d'un baccalauréat ès arts d'une institution canadienne-française, Marie Gérin-Lajoie introduit la formule des cercles d'études réservée jusque-là aux étudiants des collèges classiques. Elle entrevoit que ses compagnes, filles de bonnes familles, seront appelées à exercer une influence ; la dimension sociale doit faire partie de leurs préoccupations, mais de manière moderne, pas loin de la devise de la FNSJB : « Vers la justice par la charité ».

¹ Marie GÉRIN-LAJOIE, SBC, « Pourquoi et comment », manuscrit (circa 1958), p. 6, AINDBC.

De 1913 à 1923, rédactrice au mensuel *La Bonne Parole*, Marie s'applique à sensibiliser les lectrices à l'importance de l'éducation, source d'épanouissement personnel qui les rendra plus aptes à remplir leur rôle de mère, d'épouse et de citoyenne avertie. Alors que les femmes n'ont pas encore le droit de vote, qu'elles perdent l'usage de certaines prérogatives en se mariant (jusqu'au changement du Code civil en 1964), comment affirmer la reconnaissance de leurs droits ? Défi de langage. « Ce qu'elle apprend dans les livres, Marie Gérin-Lajoie ne le garde pas pour elle. Elle le transmet largement. Pour elle, aucun savoir n'est trop compliqué pour être transmis. Marie croit en la nécessité de la vulgarisation² ».

Marie opte pour le ton persuasif, convaincant plutôt que revendicatif. Cette stratégie n'est pas étrangère à son cheminement spirituel. Jeune fille, elle a vécu l'expérience des Exercices spirituels de saint Ignace sous la direction de son conseiller, Stanislas Loiseau, jésuite. Émerveillée de la méthode de saint Ignace, Marie se voit confirmée dans son identité profonde.

Au nom de ses « deux aspirations à la perfection religieuse et au dévouement social que les événements rendent de plus en plus opportuns »³, Marie discerne une voie nouvelle qui prend forme dans l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Montréal, fondé en 1923. Être religieuse et pratiquer de l'action sociale : c'est impossible aux yeux de sa mère Marie Lacoste Gérin-Lajoie. C'est la première personne que Marie doit convaincre du bien-fondé de l'entreprise. Celle qui avait emmené sa fille de treize ans à une conférence sur la première encyclique sociale *Rerum Novarum* se retrouve devant une adulte qui inscrira dans les constitutions de l'Institut que le dévouement aux œuvres sociales comporte aussi la diffusion de la doctrine sociale de l'Église... par des femmes!

Convaincue de l'égalité fondamentale de tous les êtres humains, en dépit des inégalités de naissance, Marie Gérin-Lajoie veut une communauté où il n'y aura qu'une seule classe de sœurs, pour faire de la diversité des talents une force au service de la mission commune. Elles accueilleront dans les centres sociaux des jeunes filles et des femmes de toutes conditions sociales pour les former à l'exercice du leadership au foyer et dans la communauté locale. Elle croit à la force de l'association qui favorise la formation individuelle et l'atteinte d'objectifs communs.

Femme de vision et femme d'action, Marie ouvre une École d'action sociale à Montréal, en 1931, qui inaugure un programme de formation des « auxiliaires sociaux » et deviendra la base de la formation universitaire des travailleurs sociaux à l'Université de Montréal.

Chez Marie Gérin-Lajoie, spiritualité, promotion des femmes et formation à l'action sociale forment le legs inséparable de son propre itinéraire. Qui n'oserait souhaiter que chaque femme, dès sa jeunesse, soit équipée pour trouver sa propre identité, conjuguant ainsi le « je » et le

² Annine PARENT-FORTIN. « Savoir, diffuser, agir et tenir », Centenaire de la naissance de Marie Gérin-Lajoie (1890- 1971), *Prions en Église*, Montréal, Novalis, 13 mai 1990, p. 25.

³ Marie GÉRIN-LAJOIE, Lettre à Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal (circa 1921), AINDBC.

« nous, afin qu'émerge une *femme-pour-les-autres* capable d'autonomie et d'interdépendance, dans la simplicité et l'audace, à la manière de Marie Gérin-Lajoie.

RÉFÉRENCES pour aller plus loin

Femme de désir, femme d'action. Écrits spirituels de Marie Gérin-Lajoie 1890-1971, Montréal, Paulines, 2003, 205 p.

BISSON, Lisette. *La dynamique « prière-action » dans le charisme social de Marie Gérin-Lajoie et son matrimoine immatériel légué à la société québécoise*. Mémoire présenté au Centre d'études du religieux contemporain de l'Université de Sherbrooke, août 2018, 130 p.

MALOUIN, Marie-Paule. *Entre le rêve et la réalité. Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil*, Montréal, Bellarmin, 1998, 308 p.

PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène. *De mère en fille, la cause des femmes*, Montréal, Boréal Express, 1985, 383 p.

PROULX, Marcienne, SBC. *L'action sociale de Marie Gérin-Lajoie, 1910-1925*. Mémoire de maîtrise en théologie, Université de Sherbrooke, 1975, 127 p.

TURCOT, Gisèle. « Marie Gérin-Lajoie ou : l'art de concilier une double aspiration », *Cahiers de spiritualité ignatienne*, Année ignatienne 1990-1991. N° spécial IV : « Des congrégations, instituts et communautés de spiritualité ignatienne », p. 475-492.

Le syndicalisme féminin

Marie J. Gérin-Lajoie

« Si le syndicat féminin n'est pas une simple modification des œuvres de bienfaisance et de patronage, s'il est véritablement une institution originale qui repose en somme sur le fait et la reconnaissance de l'existence d'une classe de travailleuses dans le monde économique, n'est-il pas en quelque sorte, une manifestation du féminisme ? Et faut-il s'en effrayer ? Toute doctrine, tout mouvement, toute transformation sociale qui tend à étendre, à fortifier l'influence féminine, c'est assurément du féminisme au sens originel du mot. [...]

Faut-il trouver mauvais que la femme, chaque fois que les circonstances le permettent, puisse développer ses plus hautes facultés, s'approprier les moyens de gagner sa vie, de sauvegarder son indépendance, se servir des moyens d'augmenter le rendement de son dévouement partout où il s'exerce ? [...]

Le syndicat féminin fait profession de féminisme. Il est la légitime expression de ce droit naturel que possède la femme comme l'homme, de s'associer pour poursuivre une fin légitime et quelle fin plus légitime que celle d'obtenir justice. »¹



¹ Marie J. GÉRIN-LAJOIE, « Le syndicalisme féminin », Extrait d'une conférence prononcée à la Deuxième Semaine sociale du Canada, 1921, Québec, *L'Action paroissiale*, 1922, p. 283-307.

Le féminisme sororal d'Élisabeth Turgeon (1840-1881)

Léona Deschamps, sœur Notre-Dame du Saint-Rosaire, *Houlida*



Le 3 avril 1875, Élisabeth Turgeon, la frêle campagnarde de Beaumont arrive à Rimouski à la demande de monseigneur Jean Langevin, soucieux de l'instruction et de l'éducation chrétienne des jeunes de son grand diocèse.

Il souhaite la création d'un institut laïque, mais l'appelée y fonde une communauté religieuse, les sœurs des Petites-Écoles — dites sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire à partir de 1892, les autorités religieuses souhaitant un nom plus religieux. Les sœurs des Petites-Écoles se dévoueront dans les paroisses, mais seulement après l'obtention de l'émission des vœux de religion, le 12 septembre 1879. Élisabeth croyait en la nécessité d'un enseignement par des religieuses pour assurer la viabilité de la profession, car en se mariant et, principalement avec

l'arrivée des enfants, les femmes se retireraient de l'enseignement. Entre 1875 et 1879, la pédagogie prépare 12 consœurs à l'art d'instruire les enfants.

Nommée supérieure de la nouvelle communauté religieuse, Élisabeth démontre son intention de se considérer vraiment « sœur au milieu de ses sœurs ». Elle brode sur canevas et expose la supplique suivante :

O Marie, tendre Mère, défendez dans le combat la petite famille dont vous êtes la Mère et la première supérieure (Archives R.S.R.).

De plus, dans un élan sororal, elle propose que l'on dise chaque jour trois *ave* pour les sœurs en mission à Saint-Gabriel depuis le 2 janvier 1880.

Quant à moi, mes chères Sœurs, vous savez que je vous porte dans mon cœur, je désire, je souhaite et surtout je prie Jésus, Marie et Joseph de vous tenir compagnie et de vous être Père, Mère, Frères et Sœurs (Extrait d'une lettre aux Sœurs de sa communauté, janvier 1881. Archives R.S.R.).

Malgré une santé fragile et à l'encontre de l'avis du médecin, Élisabeth juge, comme fondatrice des sœurs des Petites-Écoles, qu'elle se doit de soutenir les responsables lors de l'ouverture de

nouvelles écoles. En janvier 1881, elle accompagnera les sœurs qui se dévoueront à Port-Daniel et à Saint-Godefroi et les aide à s'installer dans ces écoles de la lointaine Gaspésie.

Si la pauvreté était grande, Élisabeth valorisait la santé. Ainsi, en mars 1881, elle écrit :

Du courage mes chères Sœurs ! Et surtout prenez soin de votre santé, c'est avec la vertu, le trésor des Sœurs des Petites-Écoles (Archives R.S.R.).

Élisabeth encourage, console et invite ses sœurs à exprimer leurs besoins tout en les priant de prendre leur diner et leur repos mérité. Ainsi, le 26 octobre 1880, elle écrit à une responsable :

Dites-moi donc, tout bonnement, si nos Sœurs de Port-Daniel ont l'air de s'ennuyer beaucoup, et si elles paraissent vivre contentes l'une de l'autre.

En conclusion, le féminisme sororal d'Élisabeth Turgeon s'exprime encore puisqu'en 1995 des sœurs de sa congrégation participent à la Marche du Pain et des roses, dénonciatrices de la pauvreté et de la violence dont sont victimes les femmes.

En l'an 2000, lors des manifestations de la Marche mondiale des femmes, des sœurs participent à l'activité avec les femmes de leur milieu et approfondissent en communauté les valeurs promues : égalité, liberté, solidarité, justice et paix.

AVEC ET POUR LES FEMMES

Engagement social et féministe des religieuses

Nicole Jetté et Gisèle Ampleman, sœurs Auxiliatrices

D'hier à aujourd'hui, les communautés religieuses féminines poursuivent leur mission dans le prendre soin de « la veuve et de l'orphelin ». Faisons mémoire de pionnières telles Marguerite Bourgeois, Esther Blondin, Eulalie Durocher, Rosalie Jetté, Marie Gérin-Lajoie, Marie de l'Incarnation... Ces femmes d'une foi inébranlable, d'une audace à toute épreuve, d'un dévouement sans limites créent des institutions solides et visionnaires afin de répondre aux différents besoins au niveau scolaire, hospitalier et dans l'ensemble des services sociaux.

Avec l'arrivée de la Révolution tranquille, l'État se modernise, reconnaît ses responsabilités pour garantir des ressources publiques en éducation, santé, services sociaux. Dans ce processus de sécularisation, les communautés religieuses se départissent de la majorité de leurs œuvres. Elles passent d'un engagement institutionnel à des engagements individuels. Nous devenons des « sœurs militantes » engagées avec les personnes appauvries : femmes sans emploi, violentées, cheffes de famille, assistées sociales, immigrantes sans logement, jeunes mères... Sur des terrains divers, des religieuses les accompagnent, les soutiennent pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

En plus d'une présence solidaire au quotidien, les communautés religieuses section Québec (CRC-Q) contribuent par un soutien financier indéfectible. Par le Comité de Priorités dans les dons, elles privilégient leurs contributions vers des groupes engagés dans la lutte contre la pauvreté dont le fonctionnement est assumé par les membres.

Voici trois domaines de défense des droits soutenus par les communautés dans lesquelles les Auxiliatrices sont impliquées :

- le droit à des ressources pour vivre dans la dignité ;
- le droit à des vacances ;
- le droit à l'égalité pour lutter contre la pauvreté et la violence faites aux femmes.

Le droit à des ressources pour vivre dans la dignité

Déjà dans les années 1970, des groupes de personnes assistées sociales formés majoritairement de femmes, commencent à s'organiser pour s'informer de la loi sur l'aide sociale, se mobiliser pour une défense individuelle et collective de leurs droits et pour combattre les préjugés et les jugements arbitraires de la part de fonctionnaires du gouvernement.

Dès le début, des membres de communautés religieuses sont présentes devenant des sœurs militantes, travaillant bénévolement à temps plein ou partiel, et ce, sur plusieurs années. Gisèle Ampleman, Nicole Jetté et Simonne Bernier, Auxiliatrices, y travaillent à partir de 1972. En plus de la contribution en ressources humaines, tant au niveau local que national, les communautés religieuses apportent un soutien financier indéfectible palliant au peu de reconnaissance de la part de fonctionnaires de l'État et au refus de certaines organisations de Centraide de soutenir ces organisations.

Le droit à des vacances

Dès 1977, un groupe se structure pour permettre à des familles appauvries de vivre des vacances : une Maison de campagne collective appelée *La Botte de Foin* voit le jour avec la participation de cinq laïques et de deux Auxiliatrices : Christiane Sibillotte et Gisèle Ampleman. C'est avec la générosité d'une douzaine de communautés religieuses que cette maison débute et continue d'exister : 44 ans d'engagement bénévole et militant, sans subventions gouvernementales et sans personnes salariées. Tout un défi !

La Botte de Foin est un projet où le vivre ensemble et les pratiques égalitaires et démocratiques sont des valeurs essentielles.



Actuellement, son fonctionnement est assumé entièrement par des laïques avec l'importante participation de personnes d'origines diverses. Même durant la pandémie de la COVID-19, la maison demeure accessible en respectant les règles sanitaires.

Le droit à l'égalité pour lutter contre la pauvreté et la violence faites aux femmes

Pour les communautés religieuses, la Marche du Pain et des roses de mai 1995 a été un lieu d'engagement vécu avec empressement, solidarité et ce, tant par l'apport de ressources matérielles, humaines que financières, tout comme lors de la mise sur pied de la Maison Parent-Roback (1997) pour laquelle un montant substantiel a été alloué.

Des religieuses de différentes congrégations marchent soit quelques jours ou durant tout le parcours de 200 kilomètres dont Christiane Sibillotte, 79 ans, l'aînée des marcheuses.

Pour assurer la sécurité et répondre aux urgences et aux imprévus, des personnes, dont deux Auxiliatrices, accompagnent en voiture les contingents. De ce vécu solidaire avec les 800 marcheuses à travers le Québec, Aline Côté, contingent Rive-Nord, et Gisèle Ampleman, contingent Rive-Sud, gardent en mémoire des souvenirs émouvants et des anecdotes savoureuses...

La solidarité en marche...

Le processus de sécularisation et les changements apportés dans les politiques publiques québécoises permettent aux communautés religieuses de se solidariser dans des projets inspirants, innovateurs d'hier à aujourd'hui. Les formes d'engagement se transforment, mais la détermination à poursuivre la marche solidaire « jusqu'au bout du possible » reste vivante.



Françoise Royer : religieuse infirmière-sage-femme, dans les camps de réfugié·e·s

Nathalie Tremblay, Doctorante en sciences religieuses, UQAM, *Phoebe*

Entretien avec Françoise Royer, sœur Missionnaire de l'Immaculée Conception (MIC)

Le document conciliaire Gaudium et spes, publié en décembre 1965, invitait les communautés religieuses à se mettre à l'écoute des besoins du monde. Les MIC l'ont exprimé à travers différents engagements dont certains visaient la promotion des femmes. Sœur Françoise Royer nous partage quelques bribes de son expérience de plus de 30 ans comme missionnaire – dans plusieurs pays d'Afrique et aux Philippines. Découvrons les enjeux de son parcours et des contextes variés dans lesquels les femmes y mettent au monde.

Quels genres de défis rencontraient-vous à titre d'infirmière-sage-femme dans les camps de réfugié·e·s et en terre de mission ?

D'abord, chaque camp de réfugié·e·s avait sa propre réalité. Au camp de Palawan aux Philippines, les femmes étaient obligées d'accoucher à l'hôpital militaire. Elles ne voulaient pas accoucher en dehors du camp, car elles avaient beaucoup d'appréhension face à l'hôpital concernant l'accueil par le personnel soignant, la qualité des soins et les conditions sanitaires. Pour éviter d'accoucher à l'hôpital, les femmes arrivaient au dispensaire alors que les contractions étaient rendues aux deux minutes. J'avais très peu de temps pour les organiser et elles s'exposaient à des complications qui auraient pu être prévenues. Dans tous les camps, je devais jongler avec la souffrance de celles qui avaient vécu leur grossesse et accouchaient dans des situations émotionnelles difficiles.

L'éducation faisait également partie de mes tâches. Je visitais les femmes qui avaient accouché pour évaluer leur santé et celle du bébé. Je voyais des cas de malnutrition chez les enfants. Dès les premiers suivis de grossesse, je fournissais des vitamines de fer, d'acide folique et j'en profitais pour faire de l'enseignement sur la nutrition. Au Malawi par exemple, pour des raisons culturelles, les femmes ne mangeaient pas suffisamment de viande, ce qui entraînait souvent des problèmes d'anémie. Par ailleurs, dans les camps de réfugié·e·s, il n'y avait pas de distribution de viande, la nourriture consistait principalement en du riz et des légumes, de la farine et de l'huile. Je voyais mon travail comme une situation limite. Pour cette raison, lorsque venait le temps de discuter de contraception, je tenais compte de la situation parce qu'une grossesse chez une femme anémique cela devenait dangereux alors que je n'avais pas de réserve de sang pour faire des transfusions. Je pouvais leur conseiller d'aller à la ville, car les médecins étrangers avaient des contraceptifs oraux à leur disposition.

Quelle était votre lecture de ces situations limites par ces femmes enceintes qui, bien souvent, avaient connu la violence sous différentes formes avant leur arrivée au camp de réfugié·e·s ?

Je prenais leur souffrance comme si c'était la mienne. Une naissance c'est quelque chose d'heureux habituellement, ce n'est pas ce que les femmes réfugiées vivent dans les camps. J'ai dû parfois accoucher des femmes dans des conditions psychologiques horribles, surtout lorsque les femmes avaient été violées par les pirates de la mer. Avec le soutien des ami·e·s, de la famille, la femme finissait par accueillir ce bébé, mais dans les situations où la femme n'avait pas d'appui, elle n'arrivait pas à s'attacher au bébé avec les conséquences qui s'en suivent. C'était très pénible pour ces femmes de se rendre jusqu'à la fin de la grossesse. Je n'ai pas eu de femmes qui ont essayé de mettre fin à la grossesse, mais j'aurais pu en avoir. Parfois, la violence se manifestait par l'infanticide. Dans les camps, lorsqu'un bébé de quatre livres venait au monde, il était considéré comme fragile. La grand-mère interférait en disant que ce bébé ne survivrait pas. Je me levais pour nourrir le poupon plusieurs fois par nuit, mais trop souvent, je me réveillais et le bébé avait disparu. Je savais que la grand-mère était passée et que le bébé était mort étouffé.

La femme rwandaise quant à elle arrivait au camp de Goma, après avoir marché de longues distances. Les gens étaient attaqués dans leur maison pendant leur sommeil à coup de machettes. Les rebelles tuaient le mari et parfois, la femme avait le temps de se sauver. Souvent, elle fuyait en ayant pu prendre qu'un seul enfant, sans savoir si les autres avaient réussi à partir. Elle arrivait exténuée au camp, parfois enceinte de plusieurs mois, habitée par le sentiment d'avoir tout perdu : les repères, le mari et bien souvent quelques enfants. L'accouchement au camp de Goma s'accompagnait de la violence du silence qui s'ajoutait aux nombreux traumatismes vécus par la Rwandaise.

Quand je voyais souffrir les femmes, ça me révoltait. Je me disais : « ce n'est pas juste que ces femmes-là souffrent ainsi. Pourquoi ces gens sont-ils obligés à cause de la guerre, des gouvernements au pouvoir, de quitter leur pays et venir vivre des années dans un camp de réfugié·e·s ? » Je disais au bon Dieu : « Si tu es là, si tu es présent à ton peuple et bien fais quelque chose ». Je priais pour être capable d'accepter cette situation que je voyais tous les jours. Certes, j'étais là pour les soigner, mais je me demandais toujours ce que je pouvais faire de plus pour améliorer leur sort. J'avais cette attitude de compassion : faire tout en mon pouvoir pour alléger leurs souffrances. C'est pour ça que j'étais là, pas simplement pour faire des accouchements.

Au camp de Palawan, avec l'aide d'un pédiatre québécois, le Dr Marcel-Charles Roy, j'ai fait des démarches dès mon arrivée auprès des autorités pour obtenir la permission de faire une salle d'accouchement afin d'être capable d'accommoder les femmes et de leur permettre d'accoucher dans le camp. Pour réaliser ce projet, j'ai également eu le support matériel du Haut-Commissariat aux réfugié·e·s des Nations Unies. Du point de vue alimentaire, je faisais des demandes dans les camps de réfugiés auprès des autorités pour que les femmes enceintes

puissent avoir accès à des vitamines et à un apport calorique plus élevé, pour les prioriser dans la distribution de surplus alimentaires lorsque c'était possible.

En conclusion, une valeur centrale qu'on retrouve à la fois dans l'idéal féministe et de justice sociale est la solidarité. Comment cela se traduit-il pour vous à travers votre engagement missionnaire et la promotion des femmes ?

Pour moi, c'était de me donner à travers mon engagement, mais aussi d'avoir le souci d'effectuer mon travail de façon humaine, en solidarité avec ces femmes. Étant une femme, mais aussi en ayant le privilège d'être un témoin de ce moment puissant que représente la naissance d'un nouvel être, j'étais portée par un désir de rendre ces femmes heureuses malgré la situation vécue dans le camp de réfugié·e·s afin qu'elles gardent un bon souvenir de la naissance de leur enfant. Je considère que si une femme accouche avec le moins de séquelles possible, cela va se refléter sur l'enfant. Les enfants sont marqués pour la vie par l'éducation qu'ils ont reçue dans leur enfance. Oui, c'est un mauvais départ de naître dans un camp de réfugié·e·s, mais l'entourage peut faire en sorte que ce soit moins pénible et que l'enfant soit moins marqué dans sa vie. Par-dessus tout, si la mère est heureuse, elle va tenter de donner le meilleur à cet enfant qui, un jour, deviendra peut-être lui-même artisan dans la construction d'un monde meilleur.

Je retiens donc de cet entretien avec Françoise Royer la façon dont est à l'œuvre une éthique du care. Même si cette religieuse infirmière-sage-femme ne se définit pas elle-même comme féministe, son expérience de solidarité avec les femmes enceintes des camps de réfugié·e·s s'incarne dans la promotion de leur mieux-être et de celui de leurs enfants. C'est à partir de sa pratique d'infirmière-sage-femme qu'elle a pu contribuer à ce que les accouchements, événements importants dans l'expérience d'être femme, s'inscrivent et se vivent dans le respect, l'humanité et la sororité.



Réaction féministe face aux religieuses abusées

Marie Bouclin, *Déborah*

J'ai beaucoup d'admiration pour la vie religieuse. J'ai eu le privilège de compter parmi mes amies proches des religieuses qui vivaient leur mission prophétique en se vouant cœur, corps et âme à l'avènement du Royaume. J'avoue que ce sont les confidences de religieuses abusées qui m'ont le plus indignée lorsque je menais ma recherche¹ sur les abus de pouvoir dans l'Église. Il en est de même pour d'autres titres récents². Le colloque de L'autre Parole de 2019 s'est d'ailleurs arrêté sur le cléricalisme comme cause première du dérapage qu'est l'abus sexuel par des prêtres³.

Soulignons d'abord le tort fait aux victimes⁴. Elles sont meurtries et brisées au plus intime de leur être. Trop souvent, lorsqu'elles dénoncent l'agresseur, la réaction de leurs supérieures manifeste leur impuissance devant le drame et face à leur dépendance des autorités ecclésiastiques. Les victimes se font dire : « Merci de nous avoir alertées, nous prions pour toi, nous paierons pour ta thérapie et nous n'en parlerons plus. » Loin de se sentir comprises, elles n'obtiennent ni justice ni guérison. Elles doivent réparer elles-mêmes toutes les déchirures à leur sécurité, à leur choix de vie (elles quittent ou sont renvoyées de leur communauté), à leur santé mentale et spirituelle. Certaines, rappelons-le, ont eu à subir des avortements, des infections transmissibles sexuellement et par le sang⁵ ou ont été forcées de donner un enfant en adoption. Ne parlons surtout pas de consentement lorsque les victimes ont été « dressées » pour n'obéir qu'au prêtre qui se prend pour Dieu. La victime se retrouve seule parce que, durant le processus de dressage, l'abuseur l'a isolée de ses amies, supérieures et confidentes, semant la méfiance à l'endroit de toute personne sauf lui. La profondeur de la blessure à laquelle s'ajoutent des sentiments de honte et de culpabilité explique l'extrême difficulté de divulguer l'abus ou de dénoncer l'auteur.

À qui peuvent-elles porter plainte ? L'Église, qui se soucie toujours de protéger son image, oblige les victimes à avoir recours aux tribunaux civils où la plaie est rouverte sous le feu des

¹ Marie Patricia EVANS. *La codépendance des femmes en Église : comment se relever d'un abus de pouvoir*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1998, et Marie EVANS BOUCLIN. *Pour vivre debout : femmes et abus de pouvoir dans l'Église*, Montréal, Médiaspaul, 2000.

² Voir entre autres : *Abus en Église, entre crise et espérance*, *ad vitam*, le webzine de la vie consacrée au Canada, automne 2019; *Religieuses abusées, l'autre scandale de l'Église*, film de M RAIMBAULT et Éric QUINTIN.

³ Voir *L'autre Parole*, *Les abus sexuels contre les femmes en Église*, n° 151, mai 2020.

⁴ Mes sources, qui sont toutes des femmes sorties de communauté, ont voulu garder l'anonymat. Voir à ce sujet le webinaire de Karlijn DEMASURE. *Sexual abuse of women religious: The state of affairs and how to move forward*, Université Saint-Paul, Ottawa, mai 2021, https://youtu.be/V2_5l8Tq6RE

⁵ Voir <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/itss>

examens, des contre-interrogatoires exigeant détail sur détail, afin de démontrer qu'il s'agissait de relations non consenties et que la victime ne cherche qu'une compensation financière. Sur ce front, rien ne semble avoir changé⁶. Il faut toujours dénoncer les abus de pouvoir, exiger que justice soit rendue et que les coupables soient tenus responsables.

Mais avant, il faut d'abord entourer les victimes d'écoute active, de soins et de compassion. Il faut une formation spécialisée pour accueillir ces confidences et, de l'avis des victimes/survivantes, ni les supérieures de communautés ni les autorités diocésaines ne sont équipées pour le faire. Il manque un système de réhabilitation, indépendant de l'Église et des tribunaux, constitué de personnes ayant une formation professionnelle spécialisée pour cheminer avec les victimes, les aider à restaurer leur dignité, à refaire leur vie et leur prodiguer tous les soins qui feront d'elles des femmes libres et libérées. Ne faudrait-il pas également un forum indépendant des religieuses, calqué sur la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015) pour toutes les victimes d'abus de pouvoir, y compris les religieuses?

En s'inspirant de la Déclaration de l'Union internationale des supérieures générales, une telle commission pourrait créer de nouveaux réseaux d'aide pour mieux comprendre comment ce « schéma d'abus répétitifs » a pu se produire afin de « mettre fin à ces situations déshumanisantes » et aider les victimes à guérir⁷.

⁶ Lucetta SCARAFFIA. *Féministe et chrétienne*, Montréal, Novalis, 2020, p. 191.

⁷ *Déclaration de l'UISG contre les abus de toutes sortes*,

<http://www.internationalunionsuperiorsgeneral.org/fr/declaration-de-luisg-contre-les-abus-de-toutes-sortes/>

Les Filles de Saint-Paul : avec, par et pour les femmes

Lise Labarre, Jeanne Lemire et Vanda Salvador, Filles de Saint-Paul

Favoriser l'égalité et la circulation des idées

Qu'ont réalisé les Filles de Saint-Paul avec, par et pour les femmes depuis bientôt soixante-dix ans au Québec ? Selon leur mission de promouvoir les valeurs évangéliques dans la culture des communications, elles ont, par leurs actions, favorisé la réflexion en vue de l'action des femmes en Église.

Publications

Dans l'histoire récente de la maison d'édition Paulines, soulignons la collection « f » où des femmes engagées en Église ont partagé leurs expériences et leurs réflexions pour qu'advienne, au cœur de la communauté ecclésiale, l'éclatement des frontières et des rôles entre les femmes et les hommes. Actes d'un symposium sur le partenariat hommes et femmes en Église, recherche-action sur les pratiques pastorales, démarches d'animation sur ces sujets, réflexion théologique sur Dieu « au-delà du masculin et du féminin », images féminines de Dieu dans la Bible, réflexions socio-pastorales : voilà les principaux sujets abordés. Dans sa publicité, la collection parlait d'un souffle prophétique pour un partenariat intégral dans l'Église. Des ouvrages d'autrices dans d'autres collections ont traité de catéchèse, d'équité sociale, de pastorale des communications, de théologie spirituelle.

Dans son histoire plus ancienne, la maison d'édition a aussi publié des ouvrages de spiritualité pour les religieuses et des livres de formation pour les adolescentes.

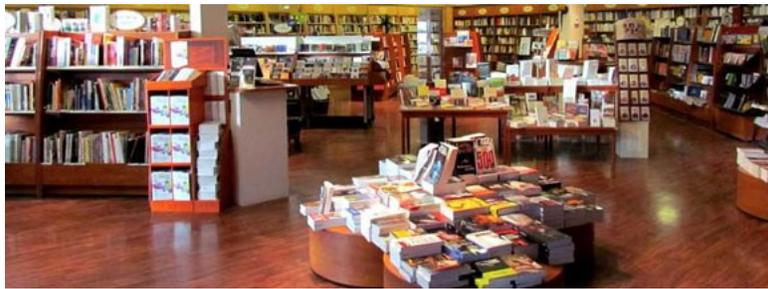
Le catalogue de la maison d'édition compte soixante-dix auteurs et autrices dont 47 % sont des femmes. Femmes d'ici ou d'ailleurs. Pour l'une d'elles, Diane Foley, l'appel à la publication a été perçu comme une « mini-annonciation » tellement la proposition de la directrice de la maison d'édition la lançait dans un monde inexploré. Découverte de talents chez des autrices, mais aussi chez les graphistes, les réviseuses, les illustratrices. Les femmes constituaient, en effet, la quasi-totalité du personnel de production.

Librairies

Une librairie reflète toujours les courants culturels contemporains. Parmi les multiples ouvrages disponibles — environ 32 000 titres à Montréal —, les Librairies Paulines du Québec

se font un point d'orgueil d'offrir un rayon sur la condition féminine. La seule existence de cet étalage attire l'attention sur les réflexions concernant la moitié de l'humanité.

Lors de leurs activités culturelles — lancements, causeries, etc., — les librairies offrent une large place aux femmes. En 2019-2020, sur soixante-cinq activités tenues par la librairie de Montréal, 43 % donnaient la parole à des autrices. Grâce à ces rencontres avec une partie de leur public, ces écrivaines voyaient le rayonnement de leurs œuvres s'élargir. Comme pour beaucoup d'activités culturelles, les participantes étaient mieux représentées que les participants. À l'occasion, les libraires ont aussi organisé des tournées d'autrices et d'auteurs étrangers à travers tout le Québec. À titre d'exemple, la tournée avec Anne Soupa et Christine Pedotti a permis un plus large rayonnement d'une parole chrétienne libre dans des milieux fort diversifiés.



Autres implications

La communication, par définition, est collective. Les Filles de Saint-Paul ont une vive conscience de la nécessité de partenariat pour faire advenir la Bonne Nouvelle. Ces collaborations ont pris divers visages au cours des ans par l'une ou l'autre d'entre nous. Mentionnons une action intense avec des femmes de milieux défavorisés et la formation d'une quasi-communauté de base avec elles, la participation à un vaste projet auprès des répondantes diocésaines à la condition féminine avec *Femmes et ministère*. Trois d'entre nous ont aussi œuvré au Centre Saint-Pierre en formation en communication ou en productions audiovisuelles. Formation à l'analyse critique des médias ou initiation à leur usage ont marqué le début de l'engagement de plusieurs regroupements de femmes pour utiliser les médias pour véhiculer leurs messages.

Les Filles de Saint-Paul vivent leur engagement en tant que femmes, mais aussi nourries par une idée-force de leur fondateur, Jacques Alberione. Pour lui, les femmes sont partie prenante de l'action pastorale, sur le même pied que le prêtre, ce qui n'était pas habituel au début du XX^e siècle : « Le prêtre et la femme ont la même vocation et travaillent dans le même champ d'action. Les deux doivent rendre le même compte à Dieu des résultats du salut ».

LE 45^e DE L'AUTRE PAROLE

L'autre Parole D'où vient-elle ? Qui est-elle ? Où va-t-elle ?

Monique Hamelin

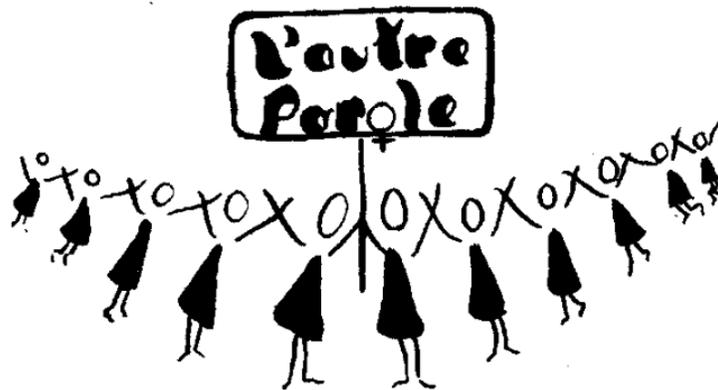
avec la participation de Marie-Andrée Roy, Christine Lemaire, Léona Deschamps, Carmina Tremblay, Marcelle Bélanger, Marie Marleau, Yveline Ghariani et Louise Melançon

L'AUTRE PAROLE, D'OÙ VIENT-ELLE ?

La création du groupe L'autre Parole, comme celle de la revue du même nom ont été pensées dans un même élan par les fondatrices Monique Dumais, Louise Melançon et Marie-Andrée Roy. C'était le 14 août 1976 et déjà en septembre 1976, paraissait le numéro 1 de la revue dont le titre est : Au commencement...

En pleine pandémie, la collective L'autre Parole et le comité de rédaction de la revue se sont posé la question : « Comment célébrer notre quarante-cinquième anniversaire de fondation ? »

Dans un premier temps, nous vous présentons un récit de fondation rédigé par Marie-Andrée Roy. En 1976, elle a répondu « Présente ! » à l'appel de Monique Dumais et, aujourd'hui, elle partage avec le lectorat de la revue et les membres de la collective le récit de cet épisode fondateur rappelant les axes précis qui ont guidé notre évolution au fil des années.



Récit de fondation de L'autre Parole

Le 14 août 1976, c'est hier ; j'étais une « floune » de 22 ans pour qui tout était possible. Dès la première rencontre, nous nous sommes entendues sur des axes précis :

- 1) Ce serait un rassemblement de femmes ; les hommes pourraient recevoir notre bulletin, mais nos réunions se feraient entre femmes ; nous avons besoin de cette rencontre entre nous pour faire naître une « autre Parole ».
- 2) Ce serait un rassemblement féministe (pas simplement féminin), au sens où nous travaillerions pour la transformation de la situation des femmes, tant dans l'Église que dans la société (pas juste l'Église et pas juste la société), les deux étant simultanément nécessaires.
- 3) Ce serait un collectif qui permettrait de rompre avec l'isolement et la vulnérabilité individuelle et de rassembler les forces vives désireuses d'œuvrer solidairement au changement social et religieux.
- 4) Ce serait un collectif d'Église animé par la promesse de libération de l'Évangile et autonome vis-à-vis de l'institution cléricale ; nous serions résolument chrétiennes et féministes, bref, une Eclésia des femmes avant la lettre !
- 5) Enfin, spontanément, nous avons pris notre vie spirituelle en main, sans attendre la sanctification cléricale, ni même la demander ; discernement et créativité ont été au rendez-vous.

Marie-Andrée Roy

L'AUTRE PAROLE, QUI EST-ELLE ?

Des femmes sont venues rejoindre les fondatrices. Au fil des années, des groupes se forment à Rimouski, Montréal, Sherbrooke, Québec, Chicoutimi et Gatineau. Chaque groupe s'est éventuellement donné un nom. Nous organisons annuellement un colloque afin de réfléchir et de fêter ensemble.

Dans ce deuxième temps pour notre dossier du 45^e anniversaire, nous aurions aimé vous parler d'un grand rassemblement regroupant alliées, ex-membres et membres de la collective. Avec la pandémie, nous avons appris à vivre dans l'incertitude, la flexibilité et l'adaptation. La possibilité de regrouper toutes ces femmes pour notre 45^e anniversaire nous semblait un pari trop risqué pour faire ce choix. Nous avons opté pour l'écrit.

Un appel a été lancé aux membres, aux fondatrices comme aux nouvelles ! Les questions posées : « Pourquoi êtes-vous venue à L'autre Parole ? Qu'est-ce que vous y avez trouvé ? Qu'est-ce qui vous anime aujourd'hui ? Quel avenir voyez-vous pour L'autre Parole ? »

Des membres de L'autre Parole racontent leur découverte, leur vision de la collective tout comme l'avenir entrevu.



L'AUTRE PAROLE, QUI EST-ELLE ?

Féministes et chrétiennes, tant qu'il le faudra !

Savions-nous tout ce que nous faisons Monique Dumais, Louise Melançon et moi quand, par cette belle journée d'été d'août 1976, nous avons posé deux gestes structurants : création d'un groupe qui prendrait le nom de L'autre Parole et, du même coup, mise sur pied d'un « feuillet-bulletin » de communication pour diffuser nos idées ? Comment imaginer jusqu'où nous entrainerait cette belle aventure 45 ans plus tard ? Comment savoir que ce serait pour moi l'engagement de toute une vie ?

Nous n'avons jamais été nombreuses et je ne vois pas le jour où nous serons un mouvement de masse. Au fil des ans, j'estime qu'environ 150 femmes ont été membres de la collective, certaines y restant quelques années, d'autres y militant depuis plusieurs dizaines d'années. Quarante-cinq ans plus tard, force est de constater que la collective dure, se renouvelle, conserve une certaine verdeur. Et notre modeste bulletin est devenu une vraie revue, riche d'idées, et qui porte fièrement le titre de plus ancienne revue féministe du Québec !

La collective est fragile ; elle pourrait disparaître à tout moment. Cependant, la collective est forte parce qu'elle n'est pas l'œuvre d'une, de deux ou de trois de ses membres. Elle est forte de chacune de ses membres qui la façonne, lui donne vie et inscription dans l'histoire. La collective n'est pas parfaite. Faute de moyens, elle n'a pas eu l'ampleur ni le rayonnement qu'elle aurait pu avoir. Son action n'est pas non plus toujours systématique. Mais, au final, c'est quand même avec une immense fierté que je jette un regard rétrospectif sur ces 45 années où, ensemble, nous avons fait jaillir une autre Parole, de vie, d'espérance et d'amour ! Et, pour l'avenir, c'est avec conviction que nous pouvons oser dire : pour la justice et la liberté, féministes et chrétiennes nous le serons, tant qu'il le faudra !

Marie-Andrée Roy

Une communauté de saintes

Pour moi, L'autre Parole est une communauté de saintes.

Avant son rôle politique essentiel, la collective est un corps spirituel et physique auquel j'appartiens et dont je suis solidaire.

C'est au sein de ce corps spirituel et physique que je vis mes joies, mes peurs et mes peines et que je reçois joies et peines en partage.

Christine Lemaire

Une collective tisseuse de solidarités

Je suis membre de L'autre Parole depuis 1989. J'ai connu Monique Dumais à l'Université du Québec à Rimouski, je suivais ses cours. Un petit groupe s'est formé, nous avons le nom de Houlde, celui de la prophétesse de l'Ancien Testament et nous l'avons choisi parce que nous habitons le *Bord du fleuve* et vivons avec la houle...

Ce que j'aime de cette collective : la pensée critique sur les religions et la création d'un discours et de pratiques féministes en théologie et en spiritualités. C'est très libérant pour les femmes.

J'aime aussi l'appel à la créativité, à sortir des traditions inertes du patriarcat ambiant.

J'aime le type de réflexion, le dynamisme de la collective pour la création et comment elle facilite le dialogue.

La collective est une tisseuse de solidarités. Avec L'autre Parole, les femmes découvrent et créent une Parole libre, joyeuse, *questionnante*, rebondissante, etc.

Léona Deschamps

Un monde plus juste

J'ai d'abord connu Marie-France... qui s'est empressée de me faire connaître L'autre Parole... en m'assurant que j'aimerais ça !

Effectivement, dès mes premières rencontres avec les femmes du groupe Phœbé, une « histoire d'amour » était née ! C'est bien connu, les histoires d'amour varient en intensité et en longueur. Celle-ci a le mérite de m'avoir rendue heureuse depuis plus de 20 ans. Vingt ans de bonheur ! Ce n'est quand même pas négligeable dans l'histoire d'une vie !

Le mot « chrétienne » m'a attirée plus que le mot « féministe ». Être entourée de personnes chrétiennes m'a toujours sécurisée et j'ai toujours cherché à m'impliquer dans des « œuvres » à coloration chrétienne. D'où ma joie de connaître des femmes chrétiennes socialement engagées.

Par ailleurs, je connaissais à peine le mot « féminisme ». J'arrivais d'une planète (l'Amérique latine) où c'était plutôt le mot *machismo* et sa dure réalité qui occupait notre quotidien. Mais, une chose telle que « lecture féministe » de la vie, des réalités sociales, des Évangiles, de la Bible, etc., je ne connaissais pas !

L'autre Parole aura été et demeure pour moi une autre façon — plus théorique ? — mais tout aussi nécessaire — de poursuivre mon engagement dans ce qui m'a toujours interpellée : la construction d'un monde plus juste et moins souffrant pour tous les êtres humains.

Carmina Tremblay

Un lieu de liberté

Pourquoi ai-je voulu faire partie de L'autre Parole et qu'est-ce que j'y ai trouvé ?

Le travail de la collective m'intéressait et m'intéresse toujours grandement et répondait à mon désir de recherche et d'approfondissement.

J'y ai trouvé un endroit qui m'a fait grandir dans la confiance en moi-même et dans l'expression de mes sentiments et de mes convictions.

À 13 ans, j'avais demandé à monsieur le curé pour servir la messe parce que je m'en sentais capable. Son NON, coiffé du Vatican, m'avait blessée et humiliée.

Quand j'ai fait partie de L'autre Parole, j'ai pris l'habitude de ne pas garder en moi ce que je n'acceptais pas dans ce qui était prêché dans l'Église.

Pour m'en libérer, j'ai choisi d'aller au confessionnal ! Là, me suis-je dit, je serai écoutée, je dirai le fond de ma pensée et de mes sentiments. L'ayant dit, je serai libérée, qu'il le prenne ou non !

J'admire la liberté des personnes engagées à L'autre Parole.

C'est beau et stimulant !

Marcelle Bélanger

Le respect

Ma rencontre avec L'autre Parole s'est faite par le biais de ma sœur. Elle était tellement enthousiaste lorsqu'elle revenait des colloques de la collective.

C'est par curiosité et à cause de mon intérêt à participer à la dimension musicale d'un événement que je me suis retrouvée à une première rencontre.

J'ai découvert un lieu d'information, de ressourcement et d'échanges où le respect des unes et des autres était réellement mis en pratique. J'y ai rencontré des femmes ayant comme similarité l'intérêt pour la place de la femme dans l'Église au Québec, mais aussi dans le monde.

Les échanges me permettent une ouverture sur des réalités dont j'étais vaguement consciente. J'ai appris à approfondir mes réflexions sur différents sujets qui touchent les femmes. Je comprends mieux la foi chrétienne telle qu'elle est perçue par différents milieux autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la structure ecclésiale de l'église.

L'autre Parole : pour moi, c'est un outil de plus pour parvenir à actualiser La Parole... !

Marie Marleau

Un espace de créativité

C'est grâce à une personne que je côtoyais dans un autre groupe que je suis entrée à L'autre Parole.

Je trouvais cette personne intéressante et inspirante, et je me suis dit que si elle fréquentait assidûment ce groupe de L'autre Parole, c'est qu'elle y trouvait quelque chose de bon !

Je lui ai fait part de mon désir, de ma *curiosité*, et elle m'a ouvert toutes grandes les portes de la collective.

Cette personne, c'est Yvette Laprise.

Je n'ai jamais regretté mon *audace*.

J'ai trouvé dans la collective une ouverture d'esprit, un désir de liberté et de vérité et, surtout, de la *créativité*.

Leur façon de faire ecclésia m'a séduite.

J'y ai rencontré des femmes exceptionnelles avec lesquelles, au cours des années, j'ai cheminé et approfondi mon désir d'être une féministe chrétienne.

Je salue en passant le travail des artisanes-ouvrières qui œuvrent à la réalisation de la revue de L'autre Parole.

Elles ont toute mon admiration pour leur détermination et leur travail pour faire paraître régulièrement cette revue.

Les revues sont une source d'inspiration pour moi, je les consulte de temps à autre, que ce soit les célébrations ou un thème en particulier.

J'y fais souvent des découvertes et je me dis que je devrais aller plus souvent les consulter sur le site Internet de L'autre Parole, car même si on les a déjà lues une fois, ce n'est pas suffisant pour y goûter toutes leurs richesses.

Je ne suis pas inquiète pour l'avenir de la collective.

Animées par l'esprit des Évangiles,
Faisons aujourd'hui ce que nous avons à faire,
Du mieux qu'on peut !
Faisons confiance à Dieu pour la suite des choses.

Yveline Ghariani

Une ecclésia féministe

En août 1976, une *brève* du *Devoir* fait état de femmes réunies à Rimouski, des féministes chrétiennes... Une publication est annoncée, une adresse pour l'abonnement est fournie. J'ai écrit.

C'était il y a 45 ans. Ce fut mon premier contact avec *L'autre Parole*, la revue. Et cela était bon.

J'ai longtemps cheminé dans une communauté de base et par la suite dans une communauté chrétienne dynamique, mais l'expression de mon féminisme religieux ne pouvait s'y développer.

En 1981, une amie m'invite au colloque de L'autre Parole. J'ai dit : OUI ! C'était, il y a 40 ans !

J'y ai trouvé des femmes accueillantes, stimulantes, l'analyse était rigoureuse et l'on osait créer et faire des célébrations entre nous les femmes. Faire Église prenait un sens nouveau.

Nous sommes ecclésia.

Devant la misogynie des autorités de l'Église catholique romaine et de leur théologie qui se maintient, devant le refus du Saint-Siège de revoir les ministères ordonnés, devant les effets

néfastes du cléricisme, il demeure important d'avoir un lieu où peaufiner ses analyses et exprimer une spiritualité féministe et inclusive.

Ensemble, les femmes de L'autre Parole usent de leur discernement, nous sommes une force qui se soutient dans l'accomplissement et dans l'adversité.

La revue du même nom assure les liens entre les membres et ses allié·e·s, des femmes et des hommes qui veulent vivre une spiritualité féministe et inclusive.

Une ecclésiologie évolue dans le temps, la refondation de l'Église catholique romaine est aujourd'hui nécessaire si elle veut être crédible dans l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Quels seront les chemins de l'avenir pour l'ecclésiologie des féministes de L'autre Parole ? Outre de réfléchir, écrire, célébrer entre elles et avec leurs complices dans la solidarité où conduit l'appel de Jésus afin de faire mémoire et de faire des alliances politiques, cela demeure ouvert.

En 2021, il est toujours bon d'être membre de cette collective. Je rends grâce !

Monique Hamelin

Vers son cinquantième anniversaire...

Quand nous avons mis en route la collective, en 1976, c'était dans la foulée du mouvement féministe du début des années 1970. Comme croyantes de tradition chrétienne, nous étions déçues du manque d'ouverture de l'Église concernant le statut des femmes, autant par le fait qu'elles ne puissent accéder aux ministères, que sur des questions morales majeures pour elles, comme la contraception et l'avortement.

Nous nous donnions comme tâche principale de relire les textes bibliques et de repenser la réflexion théologique en vue de donner de nouvelles interprétations qui puissent contribuer à la reconnaissance des droits des femmes et à leur libération dans la société et dans l'Église. Le choix d'avoir des petits groupes permettait aussi de favoriser notre prise de conscience de nos conditions de vie comme femmes, et de pouvoir nous valoriser dans notre rapport au Divin, à Dieu. À partir de là, nous avons donné naissance à une spiritualité féministe et élaboré peu à peu des célébrations significatives de notre foi et de nos engagements pour la justice sociale.

En 2021, pour le 45^e anniversaire de fondation du groupe, l'on peut se réjouir que la collective soit toujours vivante malgré un développement modeste. Beaucoup d'efforts ont été mis sur la revue, du même nom : *L'autre Parole*. C'est là qu'est déposé tout le travail de réflexion, de développement d'une spiritualité et d'engagement social dans la perspective chrétienne et féministe. Depuis la fondation de la collective, la situation n'a pas changé au Vatican. Dans le mouvement féministe, par contre, il y a eu des divisions, l'arrivée d'idéologies différentes. Pour les prochaines années, L'autre Parole devra sans aucun doute faire son chemin dans ce nouveau contexte. C'est un objectif stimulant pour arriver au cinquantième !

Louise Melançon

L'AUTRE PAROLE, OÙ VA-T-ELLE ?

Une mouvance dans les mouvements féministes

Louise Melançon, co-fondatrice de la collective, a bien cerné certains des défis qui se pointent en soulignant, qu'en 45 ans, si la situation au Vatican n'a pas changé, dans la société, nous avons assisté à différentes vagues de féminismes. Comment la collective a-t-elle été influencée par l'évolution des mouvements féministes et quelle peut être la contrepartie. En mars 2022, nous publierons le résultat de nos réflexions.

Des questionnements sur notre durée

En pensant à ses quarante-cinq années de réflexion et d'actions militantes, nous pouvons nous questionner sur ce qui a contribué à cette longévité. Cette durée, qui, selon que nous la mesurons à l'aune de l'histoire du christianisme, des luttes féministes, ou de la durée de vie des groupes et revues féministes qui ont vu le jour au milieu des années 1970, sera une goutte d'eau ou une rivière serpentant le paysage. Marie-Andrée Roy partage avec nous une première analyse sur les éléments qui ont permis cette présence de la collective de féministes chrétiennes au Québec depuis quarante-cinq ans.



La longévité de L'autre Parole : engagement et militance

- 1) La collective appartient à toutes ses membres ; il n'y a pas de générale en chef qui dicte nos choix. Donc peu de risque d'avoir un putsch !
- 2) La collective a un fonctionnement démocratique et les personnes doivent se montrer responsables, sinon, les choses ne se font tout simplement pas !

- 3) La collective est le fruit d'une action militante, sans rémunération d'une permanence ; pour reprendre une expression à la mode, ça veut dire un acquiescement à la « simplicité volontaire » et pas de chicane d'argent ; il n'y en a pas !
- 4) La collective est capable de vivre avec des initiatives individuelles, de les appuyer et de favoriser leur réalisation ! Ce qui a permis l'éclosion, au fil des ans, de plusieurs réalisations importantes, dans différentes directions !
- 5) La collective se montre tolérante vis-à-vis des idées autres et, sur des questions controversées, elle a même préféré dans quelques cas préserver la cohésion du groupe plutôt que de pendre position publiquement et d'excommunier l'une ou l'autre d'entre nous. Toute une ascèse !
- 6) La collective et ses membres se montrent attentives au « prendre soin les unes des autres », imparfaitement certes, mais ce mouvement est bel et bien inscrit dans son ADN et insuffle une douceur bâtisseuse d'humanité.
- 7) La collective manifeste une capacité d'ouverture à la transformation, aux idées nouvelles et aux multiples talents ; elle accepte ainsi de se régénérer quitte à se faire bousculer un peu ou de vivre quelques inconforts momentanés.
- 8) La collective a eu et a toujours la chance de pouvoir compter en son sein sur l'engagement de religieuses, des femmes d'action et de réflexion qui lui impulsent toute une vitalité et une passion pour l'engagement ; ensemble, religieuses et laïques, nous avons fait corps pour énoncer notre autre Parole.
- 9) La collective a une posture certes quelque peu marginale dans l'Église catholique (la radicalité a un prix), mais cette posture n'est pas isolationniste ; elle est au contraire solidement inscrite en réseau de solidarité tant avec le mouvement des femmes (FFQ, Relais-femmes), qu'avec des organisations chrétiennes (ROJEP) et des collectifs militants de la société civile (Échec à la guerre). Nombre de ses actions sont menées avec d'autres groupes d'affinités comme Femmes et Ministères, l'ARDF, Maria'M, ou le Centre Justice et foi.
- 10) La collective est déjà riche de sa diversité d'âges, d'orientations sexuelles, de types de formation, de classes sociales, d'ethnies, de régions géographiques, etc. et... elle pourrait encore faire mieux !

Marie-Andrée Roy

En conclusion

En temps de pandémie, les membres de L'autre Parole ont choisi les mots pour célébrer ce 45^e anniversaire. Nous avons posé un regard sur le pourquoi de notre adhésion à cette collective, ce qui nous nourrit et pourquoi nous y restons. À partir de là, s'est ajouté un récit de fondation du groupe. Cette étape a été cruciale, car des axes précis ont alimenté notre évolution et continuent de guider la grande marche des femmes à travers le temps.

Après 45 années de féminisme, il nous semblait opportun de porter un regard critique sur l'évolution des mouvements féministes au Québec et ailleurs dans le monde en tentant de cerner leurs impacts sur la collective. En août 2021, ce fut le thème de notre colloque annuel, dont les résultats paraîtront dans la revue L'autre Parole de mars 2022.

Si depuis plus de quatre décennies, les femmes de L'autre Parole ont réfléchi, questionné, écrit, milité pour des changements dans l'Église et dans la société, si elles ont célébré des moments forts, elles ont aussi eu à pleurer le grand départ de nombreuses membres. Nous pensons souvent aux femmes qui sont décédées, elles ont marqué qui nous sommes. Saluons : Monique Dumais, Marie Gratton, Rita Hazel, Denyse Joubert-Nantel (Dionysia), Solanges Labissière, Madeleine Laliberté, Yvette Laprise, Nellie LeBel, Pauline Mabeu, Louise Roy, Marie-Thérèse Roy-Olivier.

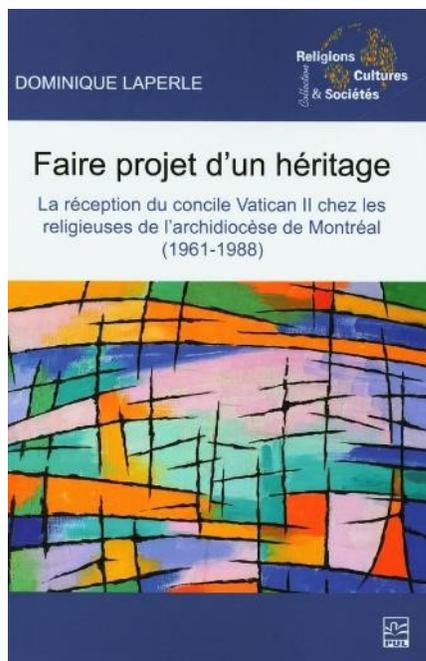
Le prochain grand rendez-vous sera pour le 50^e anniversaire, mais entretemps, continuez à nous lire et continuons des alliances ponctuelles selon les causes que nous portons les unes et les autres.



RECENSIONS

L'accueil d'un héritage

Pierrette Daviau, Fille de la Sagesse, *Déborah*



Cet ouvrage de l'historien Dominique Laperle¹ présente des documents inédits de l'accueil du Concile Vatican II par des religieuses montréalaises entre les années 1961 et 1988. Ces femmes, ayant travaillé depuis les origines en éducation, en santé et en pastorale, n'ont certes pas reçu l'attention méritée. L'auteur se penche spécifiquement sur les transformations vécues par les congrégations religieuses durant les périodes préconciliaire, conciliaire et postconciliaire. Écrits par un homme, les cinq chapitres mettent en valeur la place de ces femmes consacrées, plutôt invisibles durant le concile, ainsi que les efforts des responsables d'instituts pour en faciliter la réception.

L'auteur commence par analyser l'enquête préconciliaire déclenchée par le cardinal Paul-Émile Léger. Le questionnaire adressé aux prêtres, aux autorités des congrégations de religieux et de religieuses et aux responsables d'instituts séculiers comprenait plus de 50 questions, concernant presque exclusivement le clergé. De leur côté, les religieuses des Saints-Noms de Jésus-Marie (SNJM) décidèrent de l'adapter en ajoutant des points concernant les religieuses. Seulement 15,7 % des communautés actives y répondirent. Elles soulevèrent certaines préoccupations au sujet de la vie communautaire, du recrutement des vocations, de la quasi-absence de formation théologique, liturgique et apostolique, de l'autorité abusive du clergé, du manque de connaissance des médias de communication, d'une Église traditionnelle, etc. On sent certaines tensions entre les adeptes du *statu quo* et les sœurs en faveur d'un renouvellement spirituel et organisationnel, un désir de liberté, un changement dans l'habit, chez d'autres sœurs. « Ce qui

¹ Dominique LAPERLE. *Faire projet d'un héritage. La réception du concile Vatican II chez les religieuses de l'archidiocèse de Montréal (1961-1988)*. Québec, Presses de l'Université Laval, (Religions, Cultures & Sociétés), 2020, 257 p.

se démarque du questionnaire des religieuses, c'est l'honnêteté du regard posé sur la situation et les constats que l'on peut en tirer. En un sens, pour toutes les répondantes, il s'agit d'une véritable prise de contact avec le concile comme événement en gestation » (p. 51).

Laperle, toujours soucieux des sources, note les tentatives de médiation pour une réception du concile au Québec. Il mentionne deux revues produites par des communautés masculines : *Donum Dei* et *La vie des communautés religieuses* ainsi que quelques circulaires. L'auteur souligne que ces textes, auxquels peu ou pas de femmes collaborent, impactent peu chez les communautés féminines. *La vie des communautés religieuses* publiera en 1964 la lettre de Paul VI adressée aux religieuses. Il y est fait mention de l'absence de distinctions entre les congrégations féminines et masculines. Le texte invite l'Église à repenser l'institution « [...] afin de permettre aux religieuses d'accomplir à plein leur vocation de femmes ». Le numéro de 1967 de *Donum Dei* propose les publications de *Perfectae caritatis* et de *Ecclesia sanctae* qui favorisent une ouverture au renouveau des communautés de femmes et la nécessité de leur adaptation au monde (cf. p. 62 en particulier). Mais ce sont les circulaires des supérieures générales de deux principales congrégations d'origine québécoise, la Congrégation de Notre-Dame (CND) et la Congrégation de Sainte-Croix (CSC) qui auront davantage d'influence auprès de leurs membres. L'auteur cite de longs passages des lettres de Sr Louise Côté (CND) s'inspirant des textes conciliaires et de ceux de leur fondatrice, Marguerite Bourgeois, en vue d'inciter à un accueil plus large des textes conciliaires.

Le congrès des 4 000 religieuses à l'Aréna Maurice-Richard retient l'attention de l'auteur tout au long du chapitre suivant. « Les religieuses dans la Cité » (1^{er} au 4 mars 1968) voulait offrir aux consacrées un temps de mise en commun et de réflexion des défis liés au processus d'adaptation favorisé par le concile tout autant qu'aux changements apportés dans la société. Les objectifs du congrès : « [...] approfondir le sens de la vie religieuse dans le monde d'aujourd'hui, rechercher le rôle apostolique de la femme consacrée au Seigneur, partager des expériences personnelles et communautaires enracinées dans la réalité sociale de 1968, afin de promouvoir un renouvellement du service des religieuses dans l'Église de Montréal » (p. 111).

Les interventions s'articulent autour des concepts de signes des temps, de dignité humaine, d'action sociale, de conscience morale, entre autres (cf. p. 118). Deux théologiens (masculins) reconnus et spécialistes de la vie religieuse y prennent la parole. Le dominicain, Jean-Marie R. Tillard fait ressortir l'importance de la rencontre avec Dieu pour ces femmes consacrées et leur rôle de témoin du Royaume de Dieu. Le père René Voillaume souligne que leur apostolat est une composante essentielle de leur vie et de leur mission au cœur des changements qui bousculent le monde. Des structures plus souples et plus flexibles s'imposent. Ce dernier rejoint davantage le vécu des membres du congrès.

Le quatrième chapitre décrit une réception non seulement du concile, mais du décret *Perfectae caritatis* qui entraîne les communautés dans un vaste mouvement de réécriture de leurs constitutions. On y fait référence à l'affirmation de « l'être femme » des religieuses, à l'importance de la sororité entre elles, à l'originalité de leur présence au monde. Les divers

chapitres généraux des congrégations, ayant reçu l'autorisation d'expérimenter de nouvelles règles, encouragent une plus grande ouverture d'esprit. Les changements ne viendront pas uniquement des autorités religieuses, mais ces dernières déploient une vaste consultation de leurs membres. C'est l'occasion de revenir au charisme de fondation, de souligner l'inédit de leur spiritualité, de simplifier leurs structures, de s'engager dans « [...] un style comme une manière d'habiter le monde » (Christoph Theobald). Les constitutions s'inspireront d'un style renouvelé dans la foulée des textes conciliaires comme l'écrit Sr Galipeau (CSC) en 1967 : « Nouvelles ! Nos constitutions le sont dans leur présentation, dans leur forme, dans leur style. Elles le sont aussi dans leurs mentalités inspirées de celle du Concile, donc de l'Évangile, mais elles restent, quant à leur fond, celles des Sœurs de Sainte-Croix, celles qui depuis les origines, ont façonné des générations successives de sœurs » (p. 148). On retrouvera le même souffle et la même dynamique chez les responsables de la CND qui reviennent aux sources de leur fondatrice, Marguerite Bourgeoys, et à des références aux textes de l'Écriture.

L'auteur présente les cinq thématiques qui jalonnent les changements de mentalité inscrits dans les règles : une relecture du *vœu de pauvreté* qui engage à une plus grande simplicité de vie et à un engagement envers les plus démunies ; la *chasteté* qui renonce à une vision négative de la sexualité et de l'affectivité pour favoriser une manière d'aimer plus franche et plus accueillante de l'amitié. *L'obéissance* ouvre à une plus grande place au dialogue et à une conception renouvelée de l'altérité. Les deux autres sujets développés sont *la justice et la vie communautaire* en vue d'une mise à jour importante quant aux relations entre les sœurs et à un sens renouvelé de la communion fraternelle.

Le dernier chapitre se penche sur « La périodisation de la réception dans les communautés féminines ». Durant cette période, « pour certaines autorités religieuses, l'idéologie féministe remet en question l'attitude patriarcale de l'Église et la division genrée des rôles » (p. 206). D'ailleurs, il est fort intéressant que l'auteur présente la réflexion féministe sur la périodisation de Lillianna Kopp. À partir des étapes du développement moral de Kohlberg, cette dernière propose « [...] une lecture sociologique d'inspiration féministe et spirituelle du devenir des congrégations apostoliques » (p. 210). Selon cette autrice, la tradition patriarcale doit être abandonnée pour faire place à des expériences libératrices des charismes et s'inscrire en rupture avec le patriarcat. L'ouverture aux signes des temps s'annonce porteuse d'une nouvelle culture ecclésiale à condition de s'éloigner de la hiérarchie romaine, encore présente chez certaines congrégations plus traditionnelles.

En conclusion, Dominique Laperle avoue : « [...] cette interprétation, toute personnelle qu'elle soit, visait à redonner la parole à des femmes qui le plus souvent sont demeurées humbles et discrètes dans leur travail d'Église » (p. 221).

Lueurs de courage et de ténacité

Susan Roll, traduction par Bernadette Paquette, Fille de la Sagesse

En 1998, je participe avec environ 5 000 catholiques progressistes, pleinement engagé·e·s dans le discours de sœur Joan Chittister à la conférence *Women's Ordination Worldwide* (WOW). J'ai rarement ressenti autant d'énergie positive et d'enthousiasme dans la foule alors qu'elle dénonçait l'injustice dans l'Église et la société utilisant des métaphores colorées et un discours direct et, telle une prophétesse, nous mettant au défi d'aller de l'avant avec la réforme de l'Église. Nous avons exprimé notre appréciation, debout, par des applaudissements enthousiastes et, en partant, nous étions mu·e·s par une vague énorme de force, alimentée par une profonde perspicacité et un espoir inébranlable.

Ce petit livre *On Women*¹ présente un plateau de courts extraits tirés des livres, des articles et des réponses d'entrevues de sœur Joan dans les années 1977-2019 qui parlent des femmes et du féminisme. Certains textes ne consistent qu'en un paragraphe, d'autres en plusieurs pages. Beaucoup sont tirés de son livre *Heart of Flesh* de 1998 et de *Story of Ruth* de 2004. La publication la plus récente représentée est celle de 2019 : *Dear Joan Chittister: Letters from Women in the Church*.

Les extraits sont classés par ordre chronologique aléatoire. Ils n'ont pas de titre, ils ne semblent pas être regroupés par sujet et il n'y a pas de table des matières. Ce livre petit format est clairement conçu pour une lecture rapide et facile dans les moments libres. Ses écrits ont cependant plus de sens lorsqu'ils sont liés aux temps et aux circonstances lors desquels ils ont été composés.

Par exemple, l'extrait de l'article de sœur Joan, aux pages 51 à 56, concerne l'usage de la langue dans l'Église : « Je soutiens qu'à moins que le modèle linguistique actuel de l'Église ne change, les femmes ne pourront jamais devenir égales ou même être identifiées comme le vrai visage de l'Église, et encore moins être ordonnées à autre chose qu'à une reconnaissance institutionnalisée de leur statut de seconde classe dans le système ». À la fin de ce passage, nous apprenons qu'elle l'a écrit en 1977. C'était deux ans après la première *Women's Ordination*



¹ Joan CHITTISTER. *From the writings of Joan Chittister : ON WOMEN*, selected and compiled by Jacqueline Sanchez-Small, Colleen Leathley and Mary Lou Kownacki, OSB. Illustrations by LMNOPI. Erie (Pennsylvania, USA), Benetvision, 2020. 95 pages.

Conférence des États-Unis à Detroit, et un an après la conférence *Call to Action* des évêques étatsuniens à Chicago. Lors de l'événement *Call to Action*, le clergé et les laïques ont voté en faveur de l'acceptation des personnes catholiques divorcé·e·s remarié·e·s et d'un sacerdoce marié, mais ont rejeté de justesse les propositions visant à éliminer le langage sexiste dans l'Église et l'ordination des femmes à la prêtrise. Considéré dans ce contexte, la défense directe par sœur Joan d'un langage inclusif comme moyen d'assurer la pleine égalité des femmes était un signe des temps et un appel à la transformation : « Le langage sexiste divise l'Église contre elle-même ». Cette femme moniale a élevé une voix publique confiante appelant l'institution ecclésiale à devenir « un modèle de justice ».

Un extrait de son article de 1991 *A Woman's Place* utilise une rhétorique pointue pour nommer le mal qui consiste à identifier Dieu exclusivement comme un homme :

Le concept spirituel de Dieu doit être repris. L'accent continu mis sur Dieu comme père, plutôt que sur Dieu comme esprit, comme vie, comme essence, comme tout être, limite très subtilement les femmes et les contrôle très clairement. Si Dieu est mâle, alors les mâles sont vraiment plus proches de Dieu et la féminité devient l'autre divin, le reste, l'inconnu, l'impie. Et, bien sûr, la subordonnée.

La masculinité est devenue la nouvelle idolâtrie, le veau d'or que nous adorons dans nos églises et que nous confirmons dans nos structures sociales.

En écrivant « Si Dieu est un homme... », Chittister fait écho au dicton de Mary Daly : « Si Dieu est un mâle, alors le mâle est Dieu ». Elle relie le fait de nommer Dieu comme père à l'idée que la nouvelle vie est générée uniquement par le mâle. Cela équivaut à « une mauvaise perception d'une biologie embarrassante. L'hérésie, peut-être. » Malheureusement, cette hérésie est loin d'être morte.

Le livre se termine par une litanie de femmes courageuses dans l'histoire de l'Église souvent utilisée dans les rituels des femmes et par un long extrait de son article de 1996 *Why I Stay*. Pour sœur Joan, l'Église n'est pas un lieu, mais un processus. Elle s'inspire du modèle de Jésus qui se disputait avec les pharisiens et les autres opposants, qui enseignait dans la synagogue et qui pleurait sur Jérusalem. Son modèle est Jésus « proclamant sa vérité, quelle que soit la situation, quel qu'en soit le coût... Jésus fait confiance à la vérité, vit la foi et espère jusqu'au bout ».

Les produits de cette publication seront utilisés au profit du *Joan Chittister Fund for Prisoners* qui fournit du matériel de lecture spirituelle aux femmes incarcérées.

Des vies d'engagement

Pierrette Daviau, Fille de la Sagesse, *Déborah*

Le documentaire *Sœurs, croyantes et féministes*¹, aussi présenté sous le titre *Ainsi soient-elles*² du jeune réalisateur Maxime Faure, présente la communauté québécoise des Sœurs Auxiliatrices qui, à l'aube de leur disparition, livrent un témoignage d'un vécu éloquent. On y rencontre 8 religieuses, d'une moyenne d'âge de 84 ans, toujours aussi libres, passionnées et dignes. Ces femmes ont consacré leur vie en se dédiant corps et âme à la défense des droits des femmes, des plus démunies, de la justice sociale et de la solidarité internationale. Elles affirment avec conviction leur foi en Dieu, ce qui ne les empêche pas de critiquer une Église patriarcale, dominée par les hommes et où les femmes ont très peu d'espace et de pouvoir.

Ces militantes de la première heure demeurent libres, déterminées et joyeuses. Belle et stimulante expression d'une sororité vivifiante et communicative.



¹ Maxime FAURE. *Sœurs, croyantes et féministes* [Film documentaire], 2019, <https://ici.tou.tv/Soeurs-croyantes-et-feministes/S01E01>

² Voir également *Les Brèves*, L'autre Parole, Décembre 2019 : <https://www.lautreparole.org/les-breves-de-decembre-2019/>

Crédits des photographies et illustrations

Page couverture — Archives des Sœurs Auxiliatrices : lors de la marche des femmes Du pain et des roses, la plus jeune, Julie Larose 16 ans, et la plus âgée des marcheuses, Christiane Sibillotte, avait alors 79 ans. Elle est décédée à 101 ans en 2017.

p. 6 — Archives des Sœurs Auxiliatrices : Christiane Sibillotte et Françoise David, lors de la marche des femmes Du pain et des roses, Prix des marcheuses

p. 10 — Archives des Sœurs Auxiliatrices

p. 11 — Claudette Danis, Fille de la Sagesse, illustration

p. 12 — Jacqueline Roy, illustration de la page couverture du numéro 41 de la revue *L'autre Parole*, 1989

p. 25 — Photographe inconnue, photographie de Marie Gérin-Lajoie

p. 26 — Photographe inconnue, photographie d'Élisabeth Turgeon, source : site Internet des Sœurs du Saint-Rosaire : <https://soeursdusaintrosaire.org/elisabeth/centre.php?page=4>

p. 29 — Archives des Sœurs Auxiliatrices

p. 30 — Archives des Sœurs Auxiliatrices

p. 33 — Photographe inconnue, 1) Enseignement de sœur Royer aux femmes enceintes au Malawi et 2) Mise au monde avec sœur Royer, camp Palawan

p. 37 — Source : site Internet Librairie Paulines de Montréal <http://librairies.paulines.qc.ca/>

p. 38 — Illustratrice inconnue, illustration de la page couverture du numéro 1 de la revue *L'autre Parole*, 1976

p. 40 — Johanne Carpentier, *Selfie* de groupe lors du colloque 2021

p. 46 — Marie-Josée Riendeau « Le temps des femmes », illustration de la page couverture du numéro 141 de la revue *L'autre Parole*, cartes sablier, 2015

p. 48 — Johanne Carpentier, gâteau d'anniversaire du 45^e lors du colloque 2021

p. 49-54 — Sources des pages couvertures et de l'affiche : site Internet des diffuseurs

La revue *L'autre Parole* est la publication de la collective du même nom.

Comité de rédaction :

Denise Couture, Pierrette Daviau, Monique Hamelin et Johanne Philipps

Secrétaire de rédaction :

Pierrette Daviau

Révision linguistique :

Denise Couture, Pierrette Daviau et Monique Hamelin

Travail d'édition de la revue et du site Internet :

Marie-France Dozois et Nancy Labonté

Pour vous abonner à notre liste d'envoi :

Visitez notre site Internet www.lautreparole.org et complétez le formulaire d'abonnement au bas de page du site.

Pour nous joindre :

Carmina Tremblay (514) 598-1833

Courriel: carmina@cooptel.qc.ca

Adresse postale :

C.P. 393, Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K3
